

Financité

Concilier finance et citoyenneté **magazine** N°12

DOSSIER
SPÉCIAL

L'investissement socialement responsable nous sortira-t-il de la crise?

La crise financière: l'abécédaire indispensable.

p. 5

Et qu'en pensent les acteurs de la société civile?

p. 6-8

Et demain?

Face au green washing et à l'avalanche de produits socialement responsables, comment pourra-t-on juger de leur qualité?

p. 10-11

Quelles solutions propose le monde de la finance solidaire?

p. 9 & 12

Emissions Zéro, l'investissement citoyen

p. 13

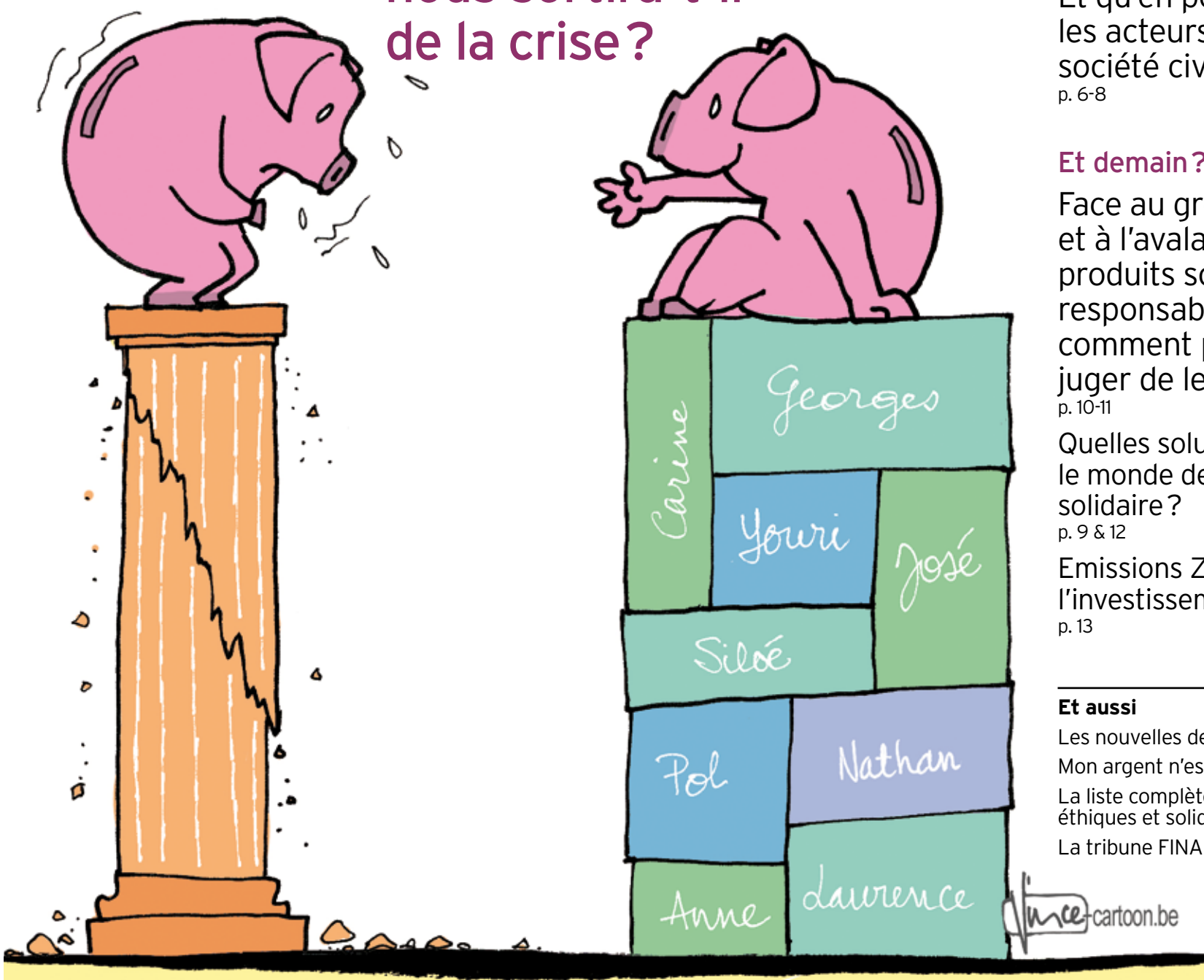
Et aussi

Les nouvelles de la FINANcité, p. 2-3

Mon argent n'est pas tabou, p. 4

La liste complète des produits éthiques et solidaires, p. 14-15

La tribune FINANcité, p. 16



NOUVEAU:
la base de données des produits éthiques et solidaires en Belgique avec leur cotation sur www.financite.be

NUMÉRO **12** DÉCEMBRE
TRIMESTRIEL 2008

UNE PUBLICATION DU RÉSEAU
FINANCEMENT ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT: 6000 CHARLEROI



Mon argent vous va si bien

Les grands gagnants du concours

Pendant 2 mois, vous avez voté pour élire votre projet préféré. A l'issue de cette période, 6 projets et entreprises ont reçu le Prix de la Solidarité:

☆ **Crédal** pour le Brabant wallon ; ☆ **Rénovassistance** pour Bruxelles et la Communauté française ; ☆ **Archipel** pour le Hainaut ; ☆ **Soleil vert** pour Liège ; ☆ **Le Trusquin** pour le Luxembourg ; ☆ **L'Université de Paix** pour Namur.

Découvrez la liste de tous les projets solidaires sur www.financite.be.

Pour se lancer, ces projets à haute plus-value sociale ont bénéficié d'investissements solidaires. Pourquoi pas le vôtre ?

Merci à vous tous pour votre participation !

*Les internautes qui ont voté seront eux aussi récompensés et seront prochainement prévenus par courrier.



Refondation

La crise financière démontre la terrible responsabilité des pouvoirs publics, qui ont préféré avaler la fable de la main invisible du marché plutôt que d'assumer la défense de l'intérêt général. Mais elle est aussi le reflet de l'inaction de la société civile, qui a laissé le champ libre au développement de modèlesx affairistes nourris par l'exaltation du profit et du chacun pour soi, plutôt que de développer une économie solidaire.

S'il est un constat largement partagé ces derniers temps, c'est bien que la finance doit être mieux régulée pour éviter à l'avenir des désastres comme celui que nous vivons actuellement et dont nous ne percevons sans doute pas encore toute l'ampleur. C'est une condition nécessaire mais pas suffisante. Plus fondamentalement, il nous appartient, à nous acteurs de la société civile, de repenser et de mettre en oeuvre une économie et une finance qui soient des outils d'inclusion et non d'exclusion sociale.

Le monde associatif, qu'il se préoccupe d'environnement, de lutte contre l'exclusion, de paix, de droits de l'Homme, d'éducation, de développement, pour ne prendre que ces exemples, ne peut évacuer la question financière, qui est au coeur de ces thématiques. Les coopératives et autres sociétés à finalité sociale, qui développent des pratiques économiques fondées notamment sur le service aux membres ou à la collectivité, la démocratie économique et la primauté des personnes et du travail sur le capital, doivent renforcer leurs réseaux économiques et financiers. Les mutuelles, qui fonctionnent sur la base d'un mécanisme de partage des risques et de mise en commun des ressources, doivent essayer. Les grands mouvements religieux et philosophiques, qui se font les hérauts d'une certaine éthique, ne peuvent rester bras ballants devant une finance sans états d'âme. Les syndicats, défenseurs légitimes des droits des travailleurs, sont en capacité de développer des stratégies pour peser sur la gestion des fonds de pension, comme cela se fait au Brésil par exemple, ou participer au développement d'institutions financières qui stimulent l'emploi, comme au Canada.

Et si ces acteurs, et d'autres, rassemblaient leur force pour créer un modèle financier alternatif, fondé sur la responsabilité et la solidarité? C'est l'invitation que lance le Réseau Financement Alternatif: dès aujourd'hui, nous mettre en mouvement, réfléchir ensemble au développement d'un système financier solidaire et aboutir, dans deux ans, à des états généraux, qui synthétisent les conclusions de ce travail, adoptent un manifeste de la finance responsable et solidaire et tracent des pistes d'action ambitieuses et concrètes pour l'avenir. Pour redonner à l'argent sa vraie finalité dont il a été dévoyé, celle d'un formidable outil d'échange entre les hommes et d'une génératrice de lien social.

Bernard Bayot

Investir dans les produits solidaires, ça rapporte combien ?

Le Réseau Financement Alternatif a redistribué pour l'année 2007, 150 200 € à ses membres (il en compte plus de 80). Ce montant provient des commissions issues des produits financiers solidaires pour lesquels le Réseau est partenaire⁽¹⁾. Ces commissions sont reversées par la banque sur ses propres bénéfices. A ces commissions, s'ajoutent les cessions d'intérêts que les épargnants reversent à l'association de leur choix et directement payées par la banque à celles-ci. Le montant des commissions particulièrement élevé cette année s'explique d'une part, par la forte souscription en 2007 à Altervision Balance Europe, une sicav de Fortis Banque et, d'autre part, par un nouveau système de redistribution du Réseau Financement Alternatif vers ses membres. En revanche, celles de 2008 risquent d'être plus faibles en raison de la crise financière.

Vous pouvez directement souscrire à ces produits et choisir l'association bénéficiaire de votre choix sur www.financite.be.



Communes, nous attendons vos réponses !

52 communes ont répondu aux questions qui leur ont été posées par la plate-forme « Ça passe par ma commune ». 16 d'entre elles seulement ont complété le volet « Finance éthique et solidaire »: Amay, Braine l'Alleud, Donceel, Ecaussinnes, Gembloux, Jette, Molenbeek-St-Jean, Namur, Quaregnon, Rixensart, Rochefort, Somme-Leuze, Villers-la-Ville, Waremmme, Watermael-Boitsfort et Woluwe-St-Lambert.

ÇA PASSE PAR MA COMMUNE

Ces réponses indiquent que quelques communes s'engagent (via l'accord de majorité, l'agenda 21...) et que quelques communes passent à l'action, via des investissements socialement responsables (Gembloux, Ecaussinnes, Namur) ou l'information aux citoyens (Jette). D'autres répondent de façon plus vague.

Ce sujet inspire-t-il moins les édiles communaux ou bien, comme en témoignaient certaines réponses, « les communes n'ont-elles plus de sous »? Chaque commune, même désargentée, doit parfois procéder à des placements à court terme ou constituer une réserve pour le paiement des pensions. Quant au soutien à l'économie sociale locale, il peut s'avérer profitable à tous, y compris aux communes! A bon entendeur, salut...

Tableau de bord des réponses des communes en ligne : www.caspasseparmacommune.be



Le droit à un compte en banque pour tous les Européens ?

Récemment, la Commission a annoncé qu'elle « lancera d'ici la fin 2008 une consultation de tous les acteurs en vue d'une initiative de l'Union européenne visant à garantir à tous les Européens un accès effectif et adéquat, à un prix abordable, aux services bancaires de base ». Cette consultation résulte d'une étude européenne et d'un programme d'apprentissage mutuel menée par le Réseau Financement Alternatif en 2007 et 2008. Ces travaux visaient à analyser au sein de l'Union européenne l'état de l'exclusion financière et les pratiques mises en place dans chacun des pays pour la réduire⁽³⁾.

Qu'ont choisi les banques ?

Quoiqu'elles en disent, les banques continuent de violer les droits de l'homme par le financement de certains projets.

En mars dernier, le Réseau Financement Alternatif lançait la campagne « Je choisis » (je choisis quelles activités je refuse de mon épargne finance). Quatre thèmes ont été identifiés pour cette campagne : la fabrication de bombes à uranium appauvri, l'extraction minière avec des produits toxiques, les traitements impayables pour les malades du SIDA, le travail d'enfants esclaves. Depuis lors des centaines de personnes ont interpellé leur banque par l'intermédiaire du Réseau Financement Alternatif, leur signifiant leur refus de financer de telles activités.

A l'heure actuelle, Fortis, ING et Dexia ont répondu. Les trois banques réfutent de tels investissements. Pourtant, une étude de Netwerk Vlaanderen, consultable sur www.secretsbancaires.be, montre le contraire. Au quatre coins de la planète, les grandes banques belges (Dexia, ING, Axa, Fortis, Deutsche Bank, Axa et Citibank) continuent de soutenir financièrement des entreprises portant de graves atteintes à l'homme et à l'environnement. Bien que ces banques respectent et adhèrent à certaines chartes et conventions, elles n'ont toujours pas mis en place de stratégie globale pour leurs décisions d'investissement.



Journée sans crédit

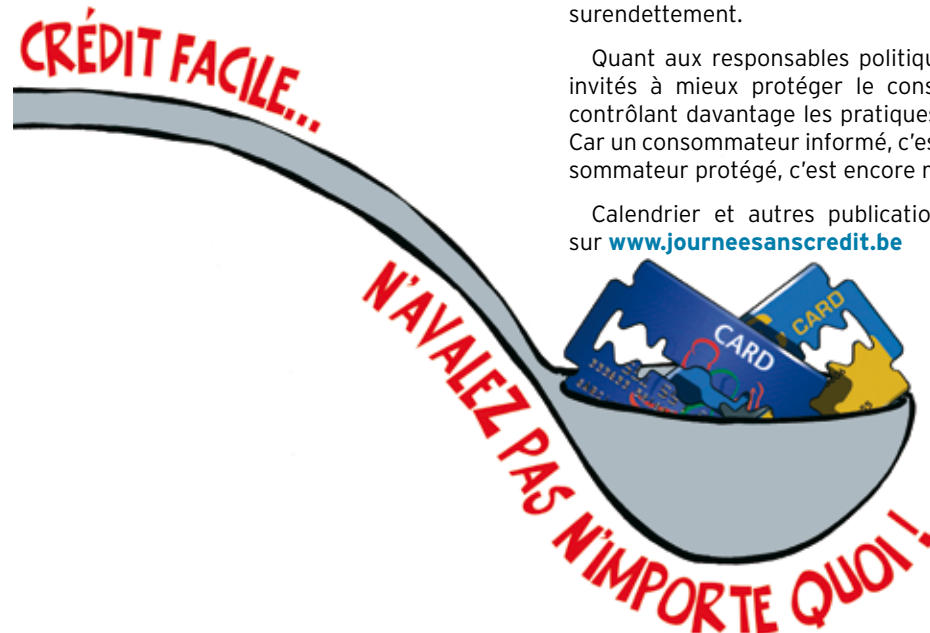
Pour la 5e année consécutive, 14 associations francophones (dont le RFA) et néerlandophones se sont mobilisées fin novembre pour sensibiliser les consommateurs aux pièges du crédit facile.

Cette année, la Journée Sans Crédit s'est déroulée sur fond de crise financière, qui a permis à tout un chacun de constater qu'un système

de crédits faciles comme les subprimes aux USA, mène les personnes les plus précarisées sur la voie du surendettement. Mais ici aussi, la baisse du pouvoir d'achat peut en faire tomber plus d'un dans le piège du crédit facile. C'est pourquoi, ce 29 novembre 2008, les membres de la plateforme ont distribué en rue des calendriers 2009 colorés et pleins d'astuces pour éviter le piège du surendettement.

Quant aux responsables politiques, ils ont été invités à mieux protéger le consommateur, en contrôlant davantage les pratiques des prêteurs. Car un consommateur informé, c'est bien. Un consommateur protégé, c'est encore mieux!

Calendrier et autres publications disponibles sur www.journeesanscredit.be



Vers une agence de protection des consommateurs de produits financiers ?

Suite à la crise financière actuelle, nombre d'épargnants ayant placé leurs économies en bons pères de famille, se sont trouvés victimes d'un jeu auquel ils n'avaient pas choisi de jouer. Pour remettre l'intérêt du consommateur au centre des préoccupations bancaires, Karine Lalieux, députée PS, vient de déposer une proposition de loi-cadre visant à créer une agence de protection des épargnants/investisseurs. Cette fonction est pour l'instant assurée par la CBFA⁽²⁾, un organe qui travaille directement avec les acteurs du marché financier. Pour Karine Lalieux, une telle situation risque de créer un véritable conflit d'intérêt, raison pour laquelle elle propose de créer une agence séparée et neutre. Cette agence aura pour tâches notamment de contrôler l'ensemble des dispositions légales concernant la protections des consommateurs des produits financiers, d'améliorer l'information sur les risques encourus par l'épargnant / investisseur, d'interdire les produits financiers liés à une spéculation dangereuse mais aussi, de promouvoir la finance éthique et solidaire.



FINANcité Magazine est une publication du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Édité à 100 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible.

Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne et Emissions Zéro.

Rédaction et abonnement:
Chaussée d'Alseberg 303-309 - 1190 Bruxelles
Tél: 02 / 340 08 60 - Fax: 02 / 706 49 06 - www.financite.be

Pour vous abonner à FINANcité Magazine,
il suffit de verser 10 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an).

Pour vous abonner au Cahier FINANcité,
il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an).

Editeur responsable:
Bernard Bayot

Ont collaboré à ce numéro:
Bernard Bayot, Antoinette Brouyaux, Marie-Caroline Collard, Hugo Couderé, Ivan Dechamps, Alexandra Demoustiez, Régis De Muylder, Bernard Horenbeek, Thierry Jacques, Jean-Denis Kestermans, Jean-Marc Laasman, Nathalie Lemaire, Jean-Marie Pierlot, Jean-Yves Saliez, Laurence Roland, Arnaud Zaccharie.

Illustrations:
Vince (www.vince-cartoon.be)

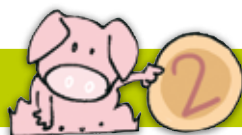
Graphisme et mise en page:
Louise Laurent (www.louisetaurent.be)

Impression:
Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

(1) La liste de ces produits se trouvent en pages 14 et 15 de ce magazine.
(2) Commission bancaire, financière et des assurances.
(3) Cette étude a été publiée dans les Cahiers FINANcité 9 & 10 et est également disponible sur le site www.financite.be, rubrique publications /



RÉGION WALLONNE



Donner du sens à vos placements, c'est possible! [Financité](http://www.financite.be)

[Financité](http://www.financite.be) Inscrivez-vous à la Dépêche électronique via www.financite.be



La finance éthique et solidaire, à quoi ça sert ?

Dans chaque FINANcité Magazine, des citoyens s'expriment sur la finance éthique et solidaire. Qu'en pensent-ils ? Quels actes concrets posent-ils ? Sont-ils prêt à diminuer la rentabilité financière de quelques euros au profit d'une rentabilité sociale et environnementale accrue ?

MON ARGENT
N'EST PAS
TABOU !



Michel Kervyn

Je m'intéresse à la finance éthique et solidaire par souci de justice sociale. C'est une manière de promouvoir une plus grande égalité, car l'accès au crédit est important dans notre société.

Les réseaux financiers alternatifs permettent de sortir une partie du capital de la logique capitaliste. Évidemment, ça ne permettra pas d'«affamer» le capitalisme, mais du moins, c'est un moyen de pression pour pousser la «machine» dans une autre direction.

Grâce à la finance solidaire, on construit un système complémentaire; les clients du microcrédit n'intéressent pas spécialement les banques. En soi donc, la finance solidaire n'est pas dérangeante. Elle peut le devenir en étant un des moyens de transformation sociale. C'est en ce sens qu'elle est alternative.

Entre une «collaboration» avec le système dominant qui a pour effet de le légitimer, et une franche opposition à celui-ci, la marge est étroite. Le rôle des financiers solidaires prête donc à discussion et ce débat, qui doit être permanent, mérite d'être approfondi!



Une bonne idée à mettre sous le sapin

Lassé d'offrir le sempiternel parfum ou CD, envie de passer à autre chose qu'aux traditionnels livre, écharpe et bonnet ? Alors, pourquoi ne pas surprendre et offrir un cadeau à la fois solidaire, original et utile ?

Qui n'a jamais eu la désagréable impression que le cadeau offert, acheté après des heures de recherche éfrénée, a finalement terminé sa course au fin fond d'une armoire, faute d'avoir pu séduire son acquéreur ?

Pour échapper à cette vexation ultime tout en faisant connaître autour de soi les produits de placement solidaire, le Réseau Financement Alternatif vous propose un cadeau original qui fera forcément plaisir tout en permettant de poser un geste solidaire :

LE CHÈQUE-ÉPARGNE FINANcité, LE CHÈQUE DE L'ÉPARGNE SOLIDAIRE.

Commandez dès à présent des chèques-épargne FINANcité: celui qui les recevra pourra épargner ou investir le montant du chèque dans un organisme qui finance des projets sociaux, environnementaux ou culturels tels que Triodos, Alterfin, Crédal, Oikocredit, Incofin, Emissions Zéro, Oxfam Solidarité,... Comme pour n'importe quelle épargne, il pourra récupérer celle-ci au moment voulu.

Il existe des chèques-épargne de 10 € et de 25 €. Pour les commander, rien de plus simple: rendez-vous sur le site www.chèque-epargne.be ou téléphonez au 02 / 340 08 60.



Zoé Gallez

Ce qui m'interpelle en matière de finance éthique, c'est qu'on n'en parle pas assez.

Beaucoup de gens sont par principe opposés à l'idée de financer de l'armement, de contribuer aux guerres, etc. Pourtant, sans le savoir, par le biais de son épargne ou de ses placements, on soutient toutes ces activités qu'on trouve illégitimes... Un peu malgré soi.

C'est grave qu'on ne soit pas plus conscient. Si le monde tourne comme il tourne, c'est parce qu'on participe de cette dynamique, même sans s'en rendre compte.

Je trouve donc important que tout le monde ait connaissance de cette problématique. Mais il faut aussi présenter aux gens des alternatives crédibles et faciliter leur accès.

Personnellement, c'est par le biais de l'Autre Pack que j'ai pu prendre conscience de cet enjeu. C'est un mouvement d'étudiants actifs sur les campus, qui sensibilisent les autres jeunes à l'importance d'opter pour des modes de consommation plus responsables. J'ai été très impliquée dans ce mouvement, j'en ai même été présidente. Cela m'a ouverte au monde, j'ai pris conscience de l'impact de tous mes actes de consommation.

À présent, j'ai démarré ma vie professionnelle... Suite à une journée de rencontre des «relais de FINANcité», j'envisage d'organiser une soirée-débat avec mon entourage (famille, amis...) pour parler avec eux de finance éthique et solidaire, et qu'eux-mêmes en parlent autour d'eux. Cela me semble une bonne manière d'aborder les choses, de proche en proche, dans un cadre privé. Le milieu social a une grande influence sur les choix de consommation, de placements.

DOSSIER L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE NOUS SORTIRA-T-IL DE LA CRISE ?



LE DOSSIER FINANcité

C'est l'effet papillon... Petites causes, grandes conséquences...

Comment la crise survenue aux États-Unis a-t-elle un impact aussi considérable sur notre économie ?



Prenez un pays où les emplois sont de plus en plus précaires, et un marché du crédit complètement dérégulé, où tout est permis, même et surtout des «prêts rapaces», que l'on va refiler en masse aux consommateurs insolubles, en les appâtant: «vous aussi, vous pouvez devenir propriétaire. Il ne faut pas de capital de départ, le taux d'intérêt n'est que de 2 % les deux premières années, il est variable ensuite, mais soyez sans crainte, en cas de pépin vous ferez une bonne affaire en revendant votre logement, les prix sont à la hausse. D'ailleurs, tout le monde fait comme vous et les autorités vous y encouragent». Et bien, puisque tout le monde est d'accord... Les consommateurs insolubles signent.

L'institution prêteuse se débarrasse aussitôt de la responsabilité d'encaisser à l'avenir les remboursements de ces créances douteuses en les titrisant (cf. glossaire). Une fois ces titres (papiers commerciaux «adossés» à des actifs... qui sont en fait des créances) vendus, l'institution prêteuse peut retirer les créances titrisées de son bilan. Elle peut alors réduire le volume des réserves qu'elle est tenue de constituer, et utiliser les capitaux libérés pour prêter à nouveau.

Mais qui donc a acheté ces créances titrisées ? Des courtiers les ont revendues à de gros investisseurs: banques, fonds de pension, assureurs, partout dans le monde. Il faut dire que ces titres avaient tout pour plaire: avantages fiscaux, intérêts juteux, possibilité d'être revendus ou joués en Bourse. Ils ont aussi servi de «levier» pour d'autres emprunts. Ainsi, Lehman Brothers a emprunté, avec ce levier, jusqu'à 30 fois la valeur de son lot de titres adossés à des créances. Quant au risque, des assureurs spécialisés en ont fait leur affaire en couvrant les opérations des spéculateurs. Les agences de notation, payées par les émetteurs de titres, étaient de connivence.

Prenez un pays où les emplois sont de plus en plus précaires, et un marché du crédit complètement dérégulé, où tout est permis, même et surtout des «prêts rapaces».

LE DESTIN D'UNE BULLE: ÉCLATER !

Mais il y a des limites à la hausse des prix de l'immobilier. Quand les «subprimes» (cf. glossaire) deviennent des «surprimes» impayables, une masse croissante de consommateurs insolubles ne remboursent plus leurs emprunts. Leurs biens se retrouvent tous sur le marché, et du coup, l'offre étant plus forte que la demande, la valeur de ces actifs s'écroule. Les organismes prêteurs ne peuvent plus se rembourser par la vente des maisons car celles-ci ne valent plus rien.

Les institutions financières tombent à court de liquidités, elles ne peuvent plus rembourser leurs épargnants, ni emprunter à d'autres banques qui connaissent le même problème ou ne souhaitent pas, en ces temps difficiles, prêter à des organismes en difficulté. Quant à celles qui avaient racheté ces titres toxiques, elles se retrouvent avec des titres qui ne valent pratiquement plus rien et qu'elles ne peuvent plus utiliser comme garantie pour emprunter à d'autres. C'est alors que les États sont appelés à la rescousse...

Antoinette Brouyau

Glossaire

PRIME Prix ou mensualité minimale, à payer pour une hypothèque ou une assurance. Aux USA, le secteur «prime» désigne les emprunteurs considérés comme solvables.

SUBPRIME L'emprunteur qui n'est pas «prime» n'est pas tenu de prouver sa solvabilité, il n'est donc pas fiable. Les Américains rechignent à admettre que la plupart des emprunteurs «subprime» sont des pauvres. Ils préfèrent l'idée que leur situation précaire est accidentelle. La rentabilité des crédits subprime n'est assurée que par la hausse des prix, le gage étant le bien acquis. Tant que celui-ci peut être revendu plus cher, tout va bien...

ALT-A Les emprunteurs Alt-A se situent entre ces deux catégories, «prime» et «subprime».

BULLE Surévaluation des prix dans un secteur. Quand la bulle (immobilière, internet, boursière) éclate, les prix dégringolent.

PRODUITS DÉRIVÉS Contrats dont la valeur dépend de celle d'un actif ou d'un indice sous-jacent: contrats à terme d'instruments financiers «futurs», contrats d'échanges de taux d'intérêt (swaps), options.

PRODUITS STRUCTURÉS Produits financiers combinant des placements sûrs à des placements plus risqués (ex SICAV).

TITRISATION Transformation d'un énorme paquet de créances (des milliers de prêts individuels), en petites tranches égales pour en faire des titres financiers, vendus sous des formes diverses, ex. les ABS.

ABS «Asset-backed securities» ou «asset-backed Commercial Papers»: papiers commerciaux adossés à des actifs ou plus exactement, à des créances. «Adossé» est une trouvaille linguistique pour éviter d'utiliser le mot «garanti», car la relation entre le titre et l'actif en question est éloignée.

EQUITIES Le pluriel de «equity» désigne des fonds, capitaux propres, un capital d'actions, ou des actions cotées en Bourse. Sont-elles équitables, rien n'est moins sûr! Même si le terme choisi pourrait le faire penser...

SECURITIES Le pluriel de «security» désigne soit une caution, une garantie, soit une valeur, un titre. Que le titre soit une garantie de sécurité, rien n'est moins sûr! Même si le terme choisi... (refrain connu)

FUTURES Le pluriel de «future» désigne des marchandises achetées à terme, (c'est-à-dire plus tard mais au prix fixé au moment de la transaction) ou le marché à terme.

PREDATORY LENDING Prêt rapace, usurier. Ainsi, la technique «bait and switch» (appâter et déconnecter) consiste à promettre, puis à faire signer quelque chose qui ne correspond pas du tout à la promesse...

CREDIT CRUNCH Restrictions dans l'octroi de crédits, du fait de la crise bancaire.

HEDGE FUNDS Fonds «de couverture», en réalité ce sont des fonds spéculatifs.



Distribuez le FINANcité magazine dans votre quartier. [Financité](http://Financite.be)

[Financité](http://Financite.be) Les petites épargnes solidaires font les grandes rivières.



Et qu'en pense la société civile ?

Depuis plusieurs semaines, les mondes financier et politique, des experts et analystes en tous genres ne cessent de s'exprimer sur les causes et les conséquences de la crise actuelle. On a par contre fort peu (voire pas du tout) entendu la société civile. Pourtant, les combats qu'elle mène s'inscrivent eux aussi dans ce qu'il convient d'appeler maintenant l'économie réelle.

L'Afrique ne sera pas épargnée !

DÉVELOPPEMENT

Alors que la crise financière s'internationalise et se double progressivement d'une sévère crise économique, certains économistes développent la thèse selon laquelle l'Afrique sortirait grande gagnante de la crise du fait de sa faible intégration à l'économie mondiale. Or non seulement l'Afrique est plus intégrée au marché mondial qu'on le croit, mais, en outre, des signes inquiétants laissent déjà penser que cette analyse est infondée.

L'AFRIQUE CONNECTÉE À L'ÉCONOMIE MONDIALE

Les rares pays africains munis d'un système financier relativement développé connaissent les mêmes déconvenues boursières que leurs homologues du Nord. Ainsi, les Bourses de Johannesburg, Lagos ou Nairobi piquent du même nez que leurs consœurs du monde entier.

En outre, le constat de l'immunisation de l'économie africaine aux secousses mondiales provient d'une lecture biaisée des statistiques. Certes, comme on ne cesse de le répéter, le continent africain représente moins de 3% du commerce mondial. Mais on oublie d'ajouter que la part des échanges dans le produit intérieur brut africain dépasse 50%, alors qu'elle ne dépasse pas 20% pour l'Union européenne ou les États-Unis. En d'autres termes, le fait que les économies africaines sont tournées vers l'exportation de matières premières de base implique qu'elles exportent l'essentiel de ce qu'elles produisent, ce qui les rend d'autant plus vulnérables aux « chocs externes ».

L'AFRIQUE VICTIME DE LA CRISE FINANCIÈRE

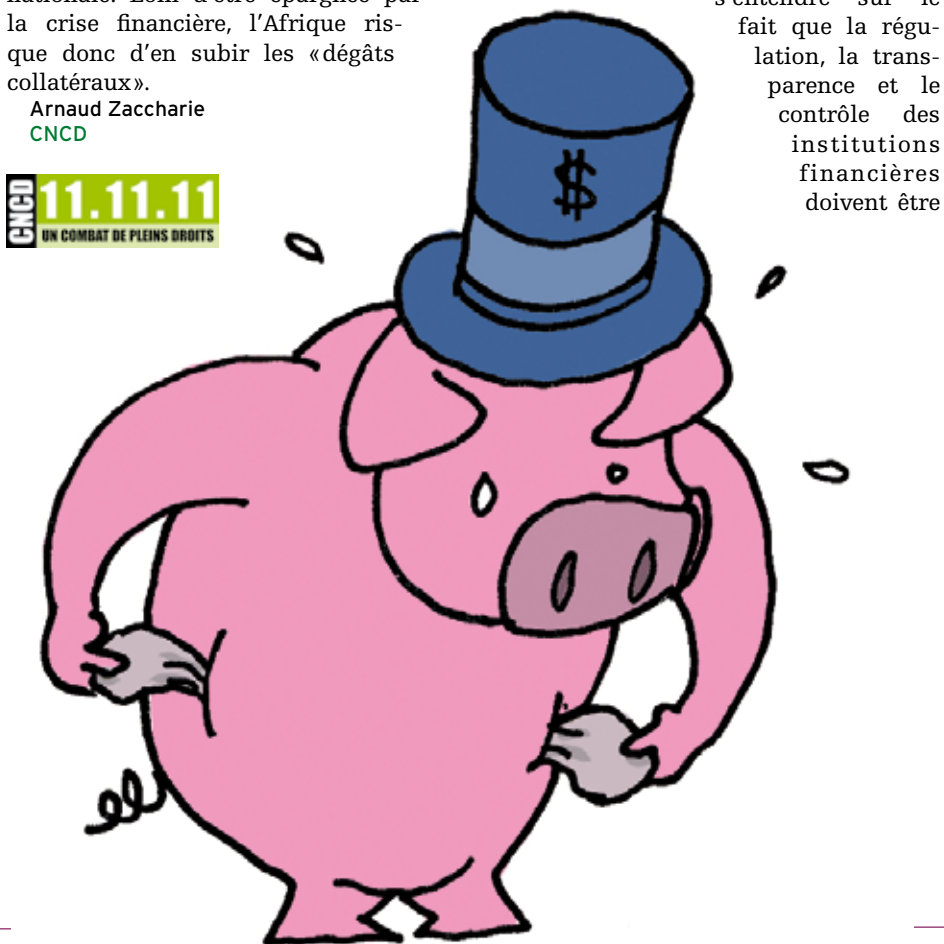
Par conséquent, la récession qui s'installe en Europe et aux États-Unis signifie que les marchés d'exportation vont diminuer pour les produits africains. Vu que l'économie africaine dépend fortement de ces exportations, l'impact social n'en sera que plus grand. Les conséquences pourraient être encore plus importantes dans les pays qui ont gagé d'importants investissements sur les recettes liées aux exportations. Ce type de contrat s'est for-

tement développé depuis que la Chine a fait des ressources africaines une priorité géostratégique.

En outre, l'Afrique est fortement dépendante des flux d'aide au développement (13,7 milliards de dollars en 2007), ainsi que des transferts financiers des migrants africains qui, depuis l'Europe ou les États-Unis, envoient une partie de leurs revenus à leur famille dans leur pays d'origine (11 milliards de dollars en 2007). Or **il est évidemment à craindre que les centaines de milliards de dollars investis par les États du Nord dans les plans de sauvetage bancaires débouchent sur une diminution des flux d'aide au développement**, qui plafonnent déjà depuis trois ans. Parallèlement, l'augmentation du chômage au Nord va immanquablement toucher les travailleurs migrants et peser sur les flux de transferts de ces migrants vers leur pays d'origine.

En définitive, la part de l'Afrique dans le commerce mondial a beau être très faible, le continent n'en est pas moins très vulnérable à la conjoncture internationale. Loin d'être épargnée par la crise financière, l'Afrique risque donc d'en subir les « dégâts collatéraux ».

Arnaud Zaccharie
CNCD

La crise financière par sa face cachée

LUTTE SOCIALE

Quelles sont les causes de cette crise et quelles leçons politiques faut-il en tirer ?

LE SUBPRIME N'EST PAS LE PROBLÈME

Les fameux subprime, dont on nous dit qu'ils sont à l'origine de la crise, ne doivent ni leur naissance ni le lieu de leur essor au hasard. Ces emprunts hypothécaires « sous-garantis », sont nés aux États-Unis, où, depuis les années Reagan, la politique de restriction salariale a multiplié le nombre de « travailleurs pauvres ». Les causes de cet appauvrissement ne sont pas à rechercher bien loin : développement du travail temporaire et à temps partiel, compression des salaires – en tout cas au bas de l'échelle –, médiocrité des prestations sociales (soins de santé, pensions, chômage), insuffisance chronique de services publics. En somme, la crise financière et économique que l'on nous montre au grand jour a une autre face que l'on nous cache : celle de la crise de l'emploi et des modes de redistribution. Imaginons qu'aux États-Unis les travailleurs aient tous un emploi stable, de qualité, rémunéré à sa juste valeur, et qu'ils aient droit aux soins de santé, à une pension légale, et au chômage en cas de perte d'emploi : la plupart d'entre eux n'auraient jamais dû recourir aux subprimes, et ceux-ci n'auraient pas contaminé le système financier international.

LA RÉGULATION NE SUFFIRA PAS

Dès lors que l'on admet que la crise financière et économique plonge ses racines dans une crise de l'emploi et des modes de répartition, il faut en adapter les réponses politiques. Certes, aujourd'hui, tout le monde semble s'entendre sur le fait que la régulation, la transparence et le contrôle des institutions financières doivent être

renforcés. Mais le jour où les banques seront parfaitement transparentes et contrôlées, octroieront-elles des emprunts hypothécaires aux familles des travailleurs pauvres qui ont besoin de se loger ? Si la réponse est « non » (parce que le risque est trop grand), cela voudra dire que le sauvetage des banques se sera fait au prix de l'abandon des travailleurs au bas de l'échelle sociale. Mais alors, quel devrait être le rôle du politique là-dedans ? En réalité, il ne doit pas faire en sorte que la réponse à cette question soit « oui », mais il doit faire en sorte que cette question ne se pose plus. **Qu'il n'y ait plus de travailleurs pauvres**, tout simplement. **Ce simple énoncé paraissait évident il y a 30 ou 40 ans. Quelques décennies de néo-libéralisme, et de croissance, sont parvenues à le rendre presque suspect**, presque doctrinaire, alors qu'il ne s'agit rien de moins que de reconnaître la condition humaine, en deçà de laquelle nous sommes dans le registre de l'exploitation.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Mais il y a dans cette double crise, un troisième aspect. C'est celui d'une remise en question, non plus du capitalisme financier, mais du capitalisme tout court. Il faut profiter de cette crise pour imaginer de nouveaux modes de développement qui ne nous conduisent pas à une dette environnementale abyssale et aux désastres sociaux sans précédent qu'elle entraînerait inévitablement. Certes, il est facile de parler de nouveaux modes de développement, mais plus difficile d'en dessiner les contours. Nous pensons que dans ce domaine, outre le politique et l'économique, le citoyen se doit d'agir. Si l'ensemble des habitants du monde accédait au niveau de production et de consommation des États-Unis, il faudrait 6 planètes. Cela devrait suffire à nous convaincre qu'il nous faut absolument rompre avec ce modèle inefficace, inéquitable, pollueur et dévoreur de ressources, et, au final, destructeur et meurtrier. Pour qu'un autre modèle soit possible, il nous faut transformer radicalement notre manière de produire, de consommer, de vivre. Il nous faut réclamer et améliorer la qualité de vie, par de meilleurs services publics, une répartition plus équilibrée du travail et de la richesse, l'égalité d'accès à l'éducation, aux droits culturels, à la santé. Il nous faut remplacer les indicateurs de croissance par des indicateurs de bien-être, social et environnemental. Il nous faut exiger plus de redistribution sociale et de justice fiscale. Il nous faut promouvoir un modèle économique qui ne se fonde pas sur la compétition et les inégalités, mais sur la coopération et les services collectifs.

Sans cela, le chaos actuel pourrait laisser la place à une situation bien plus grave encore, dont on a peine à imaginer les conséquences pour l'humanité tout entière.

Thierry Jacques
Président du MOC



Les pauvres ne sont pas les épargnants

PAUVRETÉ

Crise financière mondiale... Qu'en est-il des personnes très pauvres qui vivaient déjà dans des conditions extrêmement précaires et qui, par conséquent, ne sont pas concernées par ces catégories évoquées ?

Une opportunité ?

DROITS HUMAINS

Voici bientôt soixante ans que la Déclaration universelle des droits de l'homme a été votée par les Nations unies. Aujourd'hui plus que jamais, elle garde son actualité. Le caractère indivisible des droits humains implique que les droits économiques, sociaux et culturels fassent partie intégrante de la dignité humaine due à toute femme, à tout homme, partout dans le monde.

La crise financière de ces derniers mois met en lumière l'écart parfois immense, proprement scandaleux, qui existe entre riches et pauvres. Elle peut constituer une menace ou une opportunité.

Une menace, car la dérégulation des principaux outils de fonctionnement de la société libérale entraîne une réaction du « chacun pour soi » et risque d'exacerber les tensions entre les diverses communautés de la société, ouvrant la porte aux populismes de tous genres.

Une opportunité, car la mise à nu de ces mécanismes de dérégulation peut

Quel contraste ! En un temps record, les autorités nationales et internationales ont pris des mesures d'urgence, débloqué des sommes invraisemblables pour venir au secours des banques et pour « sauver le système », pour reprendre une expression souvent entendue. Alors que, quand il s'agit de prendre des mesures en faveur des plus démunis, de trouver les moyens pour lutter sérieusement contre les inégalités sociales, les débats s'éternisent, font l'objet d'obscur marchandages et les vraies mesures manquent.

Les pauvres ne sont ni les épargnants ni les actionnaires. Cependant cette crise ouvre une période d'insécurité dont

ils risquent d'être les victimes le plus durement touchées. Le budget difficilement élaboré pourrait déraiper. Les plus pauvres étaient déjà souvent exclus du marché de l'emploi. Mais cette crise risque d'agrandir encore le fossé entre eux et les autres. Les plus démunis sont toujours ceux qui paient le plus cher les conséquences d'une crise.

Le monde se mobilise pour sauver le système, tout en convenant qu'il doit être rénové. Plutôt que de sauver un système qui s'est révélé générateur d'inégalités croissantes et d'injustices sociales, ne faudrait-il le repenser en profondeur ? Et là, nous **nous sommes toujours battus pour que les plus pauvres puissent être**

pris en compte dans les réflexions et débats et qu'ils puissent **être présents là où se réfléchit l'avenir de l'humanité**⁽¹⁾. C'est cela la vraie participation.

Le fonctionnement d'une association comme la nôtre repose, en partie, sur la solidarité, notamment à travers les dons que nous adressent amis et sympathisants. On nous a déjà souvent demandé si cette part de notre budget n'était pas affectée par la crise. Il est trop tôt pour répondre à cette question ; nous n'avons pas encore assez de recul. Mais nous ne sommes pas sans crainte.

Régis De Muylder
ATD Quart Monde Belgique



(1) J. Wresinski (1917-1988), fondateur du mouvement international ATD Quart Monde.

Une autre économie (réelle) existe déjà !

ÉCONOMIE SOCIALE

La mécanique économique et financière actuelle ne fonctionne plus. Nous sommes confrontés au constat de « la faillite systémique du capitalisme, c'est-à-dire son incapacité à donner, à lui seul ce que les humains en attendaient : prospérité, activité et croissance ».⁽¹⁾

Et si la sortie de la crise était ailleurs ? **Pourquoi ne pas profiter de cette formidable secousse mondiale, de cette démonstration par le système lui-même des contradictions qu'il recèle pour affirmer qu'il existe une alternative économique ?**

La crise rend plus nécessaire que jamais l'invention de nouveaux modèles pour résoudre les problèmes sociaux et environnementaux.

Les alternatives économiques façonnées au quotidien par les entrepreneurs sociaux et l'économie sociale démontrent qu'il existe déjà une autre économie. Une économie centrée sur l'humain, sur les besoins des gens et dont le but ne consiste pas à générer du profit pour lui-même mais bien de le réinvestir dans les finalités de l'entreprise ou au service de la collectivité.

Ces entrepreneurs sociaux développent des alternatives économiques qui renouvellent les modes de gestion de l'entreprise et mettent en pratique les principes

Ces trente dernières années, par la poursuite de leurs finalités, les entreprises d'économie sociale ont apporté des solutions novatrices à des problématiques variées comme le chômage des moins qualifiés, le réchauffement climatique, l'accumulation des déchets, ...

Et surtout, ces entreprises illustrent qu'il est possible et urgent de faire du profit autrement.

Une autre économie existe déjà ! Puisse-t-elle inspirer nos responsables politiques à l'heure où seule leur action sauvera le légitime droit au bien-être de citoyens.

Marie-Caroline Collard
Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B)



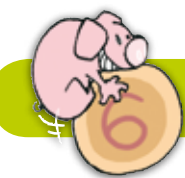
(1) Christian Arnspurger, professeur à l'UCL, Carte Blanche, le Soir du 3 octobre 2008.

UN NOUVEL ENJEU

Pour un organisme comme Crédal, de nouveaux enjeux apparaissent. D'abord, il s'agit de faire comprendre aux citoyens que la **recherche de bénéfices sans frein peut mener à la catastrophe et à l'inégalité**. Ensuite, des organismes comme Crédal devront faire face à cette crise avec ceux qui vont la subir.

Enfin, il faudra entreprendre ensemble parce que si, comme on l'a vu, la recherche du profit a des limites, la solidarité, elle, n'a que les limites qu'on lui donne.

Bernard Horenbeek
CREDAL



Bonne nouvelle: si on voulait, on pourrait!

ENVIRONNEMENT

Les changements climatiques constituent une des plus graves menaces qui pèsent aujourd'hui sur notre organisation sociale. Perturber le climat est susceptible de déstabiliser la production agricole dans de nombreux pays; d'induire des mouvements de populations importants; d'inciter à la lutte (guerre) pour des ressources vitales; de répandre de nouvelles maladies, notamment dans nos régions tempérées; de menacer gravement l'équilibre de la biodiversité; d'endommager toute une série de fonctions productrices vitales de notre biosphère (eau pure, air pur); de perturber l'économie en de nombreux endroits. Bref, de menacer la paix.

En réponse, adapter notre organisation sociale et notre économie pour limiter les changements climatiques, d'une part, et nous adapter à nos nouvelles conditions, d'autre part, est certainement un challenge, mais constitue aussi une opportunité: la remise en question d'une série d'habitudes en termes de production et de consommation stimulera notre inventivité, et la création de nouveaux modèles d'affaires, ayant toute une série de conséquences positives sur notre organisation sociale.

Certes, pour changer, il ne faut pas avoir froid aux yeux: il faut investir, beaucoup, et dans la durée. Beaucoup? Le fameux rapport Stern⁽¹⁾, divulgué à l'automne 2006, évoquait un coût de 1% chaque année pour y parvenir, et estime le coût des changements climatiques en cas de non-investissements pro-actifs.

Une charge nouvelle de quelques pourcents du PIB? «Impayable» était la réponse généralement admise par les milieux «éclairés». Heureusement, depuis la crise des subprimes, «impayable» n'est plus français. En effet, **nos gouvernements ont injecté globalement près de 22 milliards d'euros dans le sys-**

tème bancaire belge, pour en assurer la stabilité. Ceci représente plus de 6% de notre PIB, soit davantage que ce qu'il nous en coûterait pour nous adapter aux changements climatiques. Amusant. Les esprits chagrins feront remarquer qu'en sauvant les banques, l'État a aussi du même coup acquis des actifs, et ne s'est donc pas appauvri. Cependant, un raisonnement similaire pourrait être appliqué à une injection massive de moyens publics dans un plan «environnement-emploi» qui adapterait notre société à un monde à bas carbone: l'État se déferait d'actifs douteux (nos milliers de maisons qui laissent inutilement fuir quantité d'énergie) pour en acquérir, collectivement parlant, de plus performants (des logements où la dépense énergétique sera très faible, permettant au citoyen de continuer à vivre décemment et de consommer des biens utiles qui font tourner l'économie).

La crise des subprimes a démontré que lorsque le danger de déstabilisation se faisait tangible, nous avions la capacité de mobiliser les ressources nécessaires, le coût étant alors sans importance. Bonne nouvelle. Il y a cependant une différence majeure entre une déstabilisation économique et environnementale: si la crise environnementale s'emballait vraiment gravement, il n'est pas du tout certain que les petits humains que nous sommes aient la capacité technique d'y faire face, même en y consacrant chaque année 20% du PIB. Il vaudrait bien mieux ne pas attendre que la crise se déclenche, et investir dès aujourd'hui dans des activités économiques compatibles avec un monde à basse énergie. «Quand on veut, on peut», dit un dicton plein de sagesse...

Jean-Yves Saliez
Fédération Inter-
Environnement
Wallonie asbl



La crise actuelle et le microfinancement

MICROFINANCE

Certaines institutions de microfinance vont sans aucun doute ressentir les effets de la crise tandis que d'autres pas. Un exemple souvent mentionné est celui de la banque Rakyat en Indonésie. Cette institution de 2,5 millions de microclients (crédit moyen de USD 77) a montré une forte résistance à la crise financière de la fin des années '90 tandis que la monnaie indonésienne s'écroulait et que l'économie s'affaiblissait. Le gros avantage de la banque Rakyat était sa faible dépendance aux financements extérieurs liés au marché. Néanmoins, c'est de moins en moins le cas pour un certain nombre d'institutions de microfinance (IMF). La microfinance est dans beaucoup de pays (et certainement en Amérique latine) dépendante de financements extérieurs. La

croissance des financements de ces IMF pourrait, dès lors, devenir incertaine. Une partie des besoins en financement provient de ressources étatiques (par exemple B-I-O en Belgique) et une part encore plus importante de ces besoins est mobilisée sur le marché. Cependant, les ressources étatiques ont, à présent, d'autres priorités et le capital sur le marché se fait plus rare et plus cher.

La première leçon est que le credit-crunch (voir page 5) va entraîner une réflexion de la part des IMF sur leur dépendance face aux financements extérieurs et va sans doute également ralentir la commercialisation du microcrédit. Il s'agit de toute manière d'une opportunité pour mettre l'accent sur l'importance de la mobilisation de l'épargne locale.

Crise financière, soins de santé et bien-être

SANTÉ

La crise financière actuelle est le résultat prévisible de l'idéologie du «laissez-faire» qui, outre-Atlantique et dans certains pays européens, domine la politique économique depuis bientôt trente ans. Une politique menée au mépris de trois principes économiques de base. **(1)** Le marché n'est pas éthique; il est l'expression d'innombrables processus spontanés guidés par une seule règle: la maximisation du profit à court terme. **(2)** Le marché est imparfait car l'information est imparfaite. **(3)** Lorsqu'ils sont assurés que les conséquences financières de leurs actes seront en tout ou en partie couvertes par un tiers – en l'occurrence ici la collectivité – les investisseurs sont incités à prendre des risques excessifs par rapport à la réalité économique. Cette politique a permis à la spéculation de créer une richesse virtuelle qui a crû jusqu'à l'implosion dans un marché financier devenu de plus en plus opaque. Dans ce cas de figure, les premières victimes de l'illusion sont toujours les plus mal informés, parmi lesquels les moins favorisés de nos sociétés. En l'occurrence ici, les millions d'Américains à faibles revenus à qui on a fait croire qu'ils pouvaient, malgré la flambée des prix de l'immobilier, s'endetter sans risque pour accéder à la propriété. Viennent ensuite, les petits épargnants dont les économies sont aujourd'hui menacées par la déconfiture des institutions financières. Enfin, les contribuables, sollicités au mieux pour recapitaliser les banques en difficulté, au pire pour racheter leurs actifs «toxiques». Mais l'onde de choc créée par la crise bancaire affectera aussi l'économie réelle – la croissance, l'emploi – et par voie de conséquence, les finances publiques et la Sécurité sociale.

Une seconde leçon à tirer de cette crise est le danger de l'habillage des risques liés aux produits financiers. Tout comme les crédits hypothécaires furent habillés et vendus aux Etats-Unis, **certaines IMF habillent leur portefeuille de crédits dans des produits financiers tels que des obligations ou d'autres titres.** Cette situation implique que le risque de crédit finit par apparaître sur d'autres bilans où il n'est plus reconnu et géré comme tel. Une grande prudence est également de mise avec cette forme de financement.

Une dernière leçon concerne l'analyse de la demande de crédit. Aux Etats-Unis, les demandes de crédits hypothécaires n'étaient plus analysées selon les capacités de remboursement ou selon le poids de l'endettement existant du

Les plus faibles risquent d'être touchés davantage car l'entrée plus que probable des économies américaines et européennes en récession réduira durablement les bases de financement des systèmes de protection sociale confrontés au défi du vieillissement.

Sur le terrain, les effets de la crise financière se combinent aujourd'hui à la baisse du pouvoir d'achat et se font déjà sentir concrètement d'une triple façon: **(1)** on observe, dans les services sociaux, une croissance de l'endettement des ménages sur base de dépenses obligées. **(2) On reporte de plus en plus fréquemment certaines dépenses: les dépenses de soins de santé considérées subjectivement comme non urgentes.** La demande d'aide alimentaire (colis alimentaire, restaurant social, épicerie sociale) est en augmentation. **(3)** Les files d'attente pour un logement social s'allongent et nombre de ménages consacrent la moitié, ou plus, de leur revenu mensuel au loyer de logements de basse qualité.

Mais comme le relevait récemment le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, cette crise - qui traduit l'échec du «fondamentalisme de marché» - offre aussi une opportunité: celle d'un autre modèle de développement, basé sur davantage de démocratie économique, pour que la richesse des nations serve à améliorer le sort des populations.

Jean-Marc Laasman
(Direction Etudes) et
Ivan Dechamps
(Coordination des Centres
de service social)
Union nationale des
Mutualités socialistes



client. Ce phénomène se produit également au sein d'IMF. Des clients potentiels reçoivent un crédit dès que certaines garanties ont été présentées même s'il ne s'agit que de la garantie solidaire du groupe dont ils font partie.

Il n'est pas certain que les IMF tirent ces leçons de leur plein gré. La question est aussi de savoir si une meilleure réglementation de l'État ne serait pas indiquée. La réponse à cette question n'est certainement pas univoque étant donné que les IMF se développent généralement non seulement dans un environnement de marché déficitaire mais également dans un environnement où les pouvoirs publics sont insuffisamment présents.

Hugo Couderé
Alterfin



La finance solidaire, un modèle anti-crise

La finance doit changer! L'ancienne, nourrie de la seule logique du profit le plus élevé, souvent à (très) court terme et sans égard aux conséquences sociales et environnementales de l'investissement, est allée droit dans le mur.

Exiger des retours sur investissement de 15, 20 voire 30% par an est incompatible avec l'économie réelle, qui n'offre pas une croissance aussi forte. De tels rendements ne peuvent par conséquent être obtenus qu'au détriment de la rémunération des autres facteurs de production, du travail en particulier – ainsi, la part de la rémunération des salariés dans le PIB belge a fortement chuté depuis 1981, passant de 57% à 51%⁽¹⁾ – mais aussi, par exemple, des réserves que l'entreprise ne peut plus investir en recherche et développement. Exiger que ces rendements soient obtenus à court terme est par ailleurs en contradiction avec la logique d'entreprise la plus élémentaire qui demande du temps pour que les investissements puissent sortir leurs effets. Enfin, fermer les yeux sur l'impact social et environnemental des activités financées ne fait qu'accroître ce phénomène de rupture entre finance et réalité. Une rupture qui a emporté le vieux modèle de la finance, mais qui est aussi porteur de graves conséquences sur le plan économique et social.

PATIENCE ET MODÉRATION

La finance solidaire, fondée sur la responsabilité, la patience et la modération, a toujours pris le contre-pied de cette logique mortifère. Elle consiste à placer **le souci de cohésion sociale** avant celui du rendement financier immédiat. Ce faisant, elle permet de répondre à des besoins réels de financement de personnes ou de groupes pour sortir de la précarité, de favoriser l'émergence d'activités nouvelles rencontrant des difficultés de financement auprès des banques classiques (environnement, éducation, action sociale, particulièrement sur le plan local) ou encore de faire la preuve que l'économie peut être utilisée de façon plus humaine au service des hommes.

C'est une **finance responsable** car elle s'inquiète des impacts sociaux et environnementaux de l'activité économique. Elle intègre dès lors, aux côtés de l'analyse financière, l'évaluation que l'on peut porter sur ces impacts dans ses choix d'épargne ou d'investissement, d'une part, de financement, d'autre part. Cette approche, qui favorise une économie bénéfique pour l'homme et l'environnement, permet, mieux que d'autres, de construire des portefeuilles solides, sur des thématiques d'avenir qui conservent leur validité à long terme.

La patience est d'ailleurs la deuxième vertu de la finance solidaire, qui ne se comprend que comme un outil au service de l'économie. S'il est évident que des mouvements financiers à court terme sont nécessaires pour répondre notamment aux nécessités de trésorerie, ils ne peuvent se justifier pour des investissements qui demandent du temps pour sortir leurs effets. Il faut donc remettre à l'homme ce que les Anglo-saxons appellent le capital patient, c'est-à-dire un capital qui reste dans l'entreprise pour soutenir ses opérations et appuyer ses investissements pour le développement de nouvelles activités.

La finance solidaire permet de construire des portefeuilles solides, sur des thématiques d'avenir qui conservent leur validité à long terme.

Enfin, la finance solidaire inverse la logique de la ponction démesurée du profit par l'actionnaire au détriment de l'activité économique et privilégie des modèles économiques qui imposent des **limites à la course au profit**. Il faut que la plus-value réalisée grâce à l'activité économique d'une entreprise soit modérément distribuée pour rémunérer le capital, et davantage réinvestie dans l'entreprise elle-même. C'est ce que nous pourrions appeler la modération actionnariale qui est d'application dans les sociétés à finalité sociale et les coopératives agréées par le Conseil national de la coopération (CNC). Les conditions de cet agrément reprennent en effet les cinq grands principes de la coopération que sont l'adhésion volontaire, le principe d'égalité ou la limitation du droit de vote aux assemblées générales, la désignation des administrateurs par l'assemblée générale, un dividende modéré servi aux parts sociales (actuellement 6% net) et une ristourne aux associés.

On le voit, des modèles financiers responsables et solidaires existent, qui soutiennent l'économie réelle et l'intérêt général, au lieu de les détruire. Les favoriser passe par une action publique déterminée qui incite les détenteurs de capitaux à les utiliser davantage qu'ils ne le font aujourd'hui.

Bernard Bayot

(1) Robert Plasman, Michael Rusinek, François Ryx et, Ilan Tojerow, *La structure des salaires en Belgique, document de travail*, N°08-01.RR, Dulbea, février 2008.

Etats-Généraux de la finance éthique et solidaire

Le Réseau Financement Alternatif propose de mener, au sein de la société civile, dans les deux prochaines années, une réflexion qui doit mener, fin 2010, aux Etats-Généraux de la Finance Solidaire. Affaire à suivre!

Propositions

1. Promouvoir des modèles financiers responsables et solidaires

- **Capital patient** (voir ci-contre)
- **Modération actionnariale** (voir ci-contre)
- **Investissement socialement responsable** (pages 10 à 13)
 - créer une norme légale ISR;
 - définir les conditions minimum pour qu'un fonds puisse être qualifié de durable.

2. Réguler les marchés financiers

Deux constats:

- Le contrôle des risques est insuffisant. Il faut avoir une action préventive et réduire la prise de risque.
- La régulation des marchés européens peut ne pas être un handicap mais un atout compétitif, en garantissant plus de stabilité.

Six exemples de régulation possibles:

- Interdire ou limiter drastiquement la titrisation des crédits (cf. p.5).
- Limiter radicalement l'effet de levier d'endettement (cf. p.5)
- Contraindre les utilisateurs du marché financier européen à respecter sa réglementation: on vise ici les *Hedge Funds* abrités dans des paradis fiscaux. Ceux-ci devraient passer par un enregistrement auprès de l'autorité européenne des marchés.
- Limiter l'effet de levier de marché: les transactions sur produits dérivés, basées sur des promesses, n'impliquent pas de mise de fonds immédiate. En leur imposant une mise de fonds préalable, via une chambre de compensation, on ôterait tout attrait à ces produits hautement spéculatifs.
- Décourager la spéculation en taxant les transactions monétaires internationales: c'est le modèle de la Taxe Tobin.
- Réguler les agences de notation, en matière de gouvernance, de conflits d'intérêts, de financement et de performances.

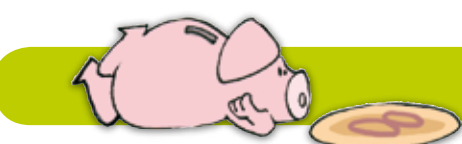
3. Créer un fonds de compensation

Un fonds de compensation assure une compensation financière entre organismes financiers «bons élèves» et «mauvais élèves» dans un domaine particulier, pour éviter que les bons élèves soient *de facto* pénalisés par leur zèle et pour inciter les autres à progresser. Un tel fonds existe déjà pour le crédit en Belgique et un autre est prévu dans la loi sur le service bancaire de base⁽²⁾. On pourrait aussi créer un fonds de compensation qui encouragerait la responsabilité sociale des entreprises.

4. Repenser la machine économique

Tandis que fusent de partout les appels à la régulation, d'aucuns, considérant l'instabilité inhérente au système monétaire, pensent que la régulation ne suffira pas et proposent des solutions «systémiques». Retenons celle du Belge Bernard A.Lietaer qui compare la machine économique aux écosystèmes. A l'image des plus durables d'entre eux, l'économie fonctionnerait mieux, selon lui, avec une plus grande diversité, d'où l'intérêt des monnaies complémentaires...⁽³⁾

(2) Cf. «L'inclusion financière, un objectif largement partagé», in *FINANcité Magazine* n°10, juin 2008, p. 10.
(3) Bernard Lietaer & Margrit Kennedy: «Monnaies régionales: nouvel-



Proposition 1

Créer une norme minimale légale

Ces dernières années, la demande en produits financiers socialement responsables[®] (ISR) n'a cessé d'augmenter mais, d'un produit à l'autre, la qualité varie énormément. Y aurait-il alors moyen de déterminer le plus petit commun dénominateur à tous les produits socialement responsables ?

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES FONDS ISR

PALMARES DES FONDS ISR

Découvrez les meilleurs (et les pires) fonds ISR sur www.financite.be.

Tous les produits éthiques et solidaires existant en Belgique sont présentés sur www.financite.be avec, pour chacun d'eux une cotation de 1 à 4 étoiles.

Pour sortir de cette impasse et dépasser le simple jugement de valeur, le Réseau Financement Alternatif s'est basé sur une analyse objective en se référant aux conventions internationales signées par la Belgique. Ces conventions représentent un ensemble de règles que la Belgique s'engage à respecter dans divers domaines. Il est dès lors tout à fait justifiable que ces mêmes règles constituent les normes minimales auxquelles les produits financiers commercialisés en Belgique devraient se conformer par le truchement des entreprises commerciales dans lesquelles ces produits financiers investissent.

VERS UNE DÉFINITION OBJECTIVE DE L'ÉTHIQUE

Ces conventions ratifiées par la Belgique se comptent par dizaines⁽²⁾. Parmi celles-ci, citons celles de l'OIT⁽³⁾ comme la convention sur la liberté d'association et la protection du droit syndical⁽⁴⁾, la Déclaration universelle des droits de l'homme ou la convention sur la diversité biologique (Rio, 1992).

En tout, cinq grands domaines ont été identifiés : le droit humanitaire (réglementations en matière de conflit, de guerre,...), les droits sociaux (droits des salariés, des syndicats, trafic des enfants, travail forcé,...), les droits civils, l'environnement (pollution, perturbation de l'écosystème, commerce illégal des matières premières,...) et enfin tout ce qui concerne la gestion durable (fraude fiscale, corruption, abus de fonction, accords anti-concurrentiels,...).

Ainsi donc, les entreprises contrevenant aux conventions ratifiées par la Belgique devraient automatiquement être exclues des fonds de placement éthiques.

Certains promoteurs de fonds appliqueront ce que l'on peut nommer « une vision large de l'ISR » (Broad SRI) par un simple filtrage d'entreprises ou un engagement de dialogue en vue d'améliorer les pratiques environnementales, sociales ou de bonne gouvernance de ces dernières. D'autres auront une démarche plus aboutie en sélectionnant des valeurs sur base de critères environnementaux, sociaux ou de bonnes gouvernances rigoureux, en pratiquant des exclusions sectorielles, en appliquant une politique de vote ISR engagée aux assemblées générales des actionnaires. On parlera dans ce cas d'une « approche en profondeur de l'ISR » (Core SRI).

En général, l'ISR peut se classer en 3 grandes catégories :

- selon une approche active, en fonction de l'engagement ou de l'activisme actionnarial auprès des entreprises du portefeuille de placement ;
- selon une approche passive, en fonction de l'application de filtres positifs ou négatifs, sur la base de critères éthiques, sociaux ou environnementaux, au moment du choix du placement ;
- selon une approche communautaire (ou solidaire ou de partage) en fonction des investissements communautaires ou des investissements dits « solidaires » ou de « partage ».



Éthique, responsable, durable, socialement responsable, soutenable, extra-financier, non traditionnel, alternatif, ... mais comment s'y retrouver parmi cette profusion de termes ? Désignent-ils tous la même chose ?

Derrière ces variations terminologiques, il est certain que l'on retrouve souvent le même socle fondateur : la prise en compte de considérations éthiques, sociales et environnementales, au-delà des objectifs financiers traditionnels, dans les décisions d'investissement ou de placements. Concept que l'on regroupe généralement sous un terme générique d'ISR pour Investissement Socialement Responsable.

Distinguons toutefois dans un premier temps, quelle que soit la sémantique utilisée, l'investissement « éthique », qui porte un jugement moral ou de valeur, de « l'investissement socialement responsable », qui évoque les impacts sociétaux de tout investissement.

A l'heure actuelle, aucun cadre légal, aussi large fût-il, ne délimite la notion d'ISR. Il peut donc regrouper de multiples facettes et l'investisseur n'est pas à l'abri de dérives commerciales.

Proposition 2

Coter les fonds

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES FONDS ISR

Il existe aujourd'hui plus de 160 produits socialement responsables sur le marché belge. L'appellation n'étant pas protégée, la manière dont les gestionnaires financiers s'y prennent diffère fortement d'un produit à l'autre, ce qui rend le choix d'investissement difficile. Désormais, il existe une cotation des produits ISR qui permet de les classer sur une base objective.

Depuis sa parution en Belgique en 1984 au travers d'un compte d'épargne, l'investissement socialement responsable a le vent en poupe... ou du moins l'avait avant l'éclatement de la crise financière mondiale.

La palette de produits socialement responsable s'est considérablement enrichie et diversifiée, principalement pour les fonds de placement. D'une septantaine de fonds en 2005, on est passé à 100 en 2006 pour franchir la barre des 150 début 2008.

La problématique du changement climatique et la déferlante de la vague verte qui l'accompagne est l'un des facteurs explicatifs de ce positionnement « socialement responsable » de nos institutions financières. L'intérêt croissant des investisseurs institutionnels et des particuliers en est un autre.

La crise financière qui secoue le monde actuellement n'épargne cependant pas la finance socialement responsable et il est certain que peu de fonds de ce type ont vu le jour récemment. Néanmoins, l'avenir nous le dira, cette crise financière qui est essentiellement une crise du risque sera peut-être un levier considérable pour l'ISR en soulignant toute l'importance de lier son investissement à l'économie réelle et de connaître la composition des portefeuilles et des entreprises dans lesquelles on investit.

Plutôt que de se borner aux seuls aspects financiers, le gestionnaire devrait, selon les principes fondamentaux de l'ISR, prendre en compte les critères extra-financiers tels que l'éthique, le social, l'environnemental et la bonne gouvernance lorsqu'il sélectionne les entreprises ou les Etats pour composer le portefeuille d'investissement. Cette analyse globale lui permettrait d'investir en connaissance de cause en intégrant aux risques financiers et matériels d'une entreprise les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance également⁽¹⁾.

Beaucoup de promoteurs de l'ISR pourraient « profiter » de cette crise pour mettre ou remettre en avant leurs produits socialement responsables. Cependant, en l'absence d'une définition reconnue de l'ISR, tout fonds qui prend en compte des critères extra-financiers peut se revendiquer d'en être. Même si l'information divulguée par nos institutions financières s'est étoffée depuis les années '80, la qualité varie très fortement d'un prospectus à l'autre et l'investisseur n'est pas à l'abri de dérives commerciales.



Cette crise financière sera peut-être un levier considérable pour l'ISR.

POUR NE PAS ACHETER UN CHAT DANS UN SAC

Soucieux d'améliorer une lecture qualitative des fonds pour permettre à l'investisseur de faire un choix en toute connaissance de cause, le Réseau Financement Alternatif vient de développer une méthodologie d'évaluation de la qualité des fonds ISR. Cette évaluation des fonds poursuit l'objectif d'aider l'investisseur à s'y retrouver parmi l'ensemble des produits financiers ISR (plus de 160 à ce jour) et leurs variantes dans leurs approches socialement responsables.

Les quelque 160 fonds ont été passés au crible et jugés selon sept critères objectifs, divisés en sous-critères et pondérés en fonction de leur importance⁽²⁾ et ramenés à une échelle allant de 1 à 4. Tous les résultats et les détails par produits sont disponibles dans une base de données consultable en ligne sur le site de www.financite.be.

Alexandra Demoustier

(1) Voir page 12 pour quelques exemples concrets d'analyse globale.

(2) La méthodologie complète est publiée dans une étude "Analyse qualitative des fonds ISR", disponible sur le site de www.rfa.be, rubrique "publications".

Les 7 critères pour juger de la qualité d'un fonds :

1. **Les critères de sélection.** Par exemple, le fonds exclut-il simplement les entreprises actives dans certains secteurs d'activité (la fabrication d'armes, la pornographie,...), ou n'investit-il que dans une thématique particulière (l'eau, l'énergie,...) ou encore investit-il uniquement dans les meilleures entreprises tant sur le plan environnemental, social que de bonne gouvernance ?
2. **Les garanties mises en place par le gestionnaire pour assurer la qualité ISR** du fonds. Par exemple, y a-t-il un comité scientifique pour l'ISR ? Une certification ou une labellisation du fonds par un organisme externe ?
3. **Les sources d'information utilisées** pour réaliser l'analyse extra-financière des entreprises. Par exemple, la récolte d'information se fait-elle en interne ou via une société externe spécialisée dans l'analyse extra-financière ?
4. Certains **aspects de la méthodologie de sélection** tels que la fréquence de mise à jour des profils des entreprises, la mise en place d'une fonction de veille,

l'étendue de la recherche extra-financière (l'analyse peut se contenter d'étudier les données de la maison-mère mais idéalement ira jusqu'aux partenaires de l'entreprise (les filiales, fournisseurs, etc.).

5. **La transparence en termes de communication** du promoteur du produit. Par exemple, la facilité d'accès à l'information ISR pour l'investisseur, la publication détaillée de la méthodologie et des critères utilisés, la publication du portefeuille d'investissement, des entreprises acceptées et rejetées, etc.

6. **L'activisme actionnarial du promoteur⁽¹⁾.** Par exemple, participe-t-il aux assemblées générales des principales entreprises détenues en portefeuille ? A-t-il mis en place une politique de vote spécifique ISR ?

7. **L'analyse des Etats.** Par exemple, le fonds investit-il dans des obligations d'Etat, pratique-t-il une sélection ISR des Etats ? Si oui, quelle est la méthodologie, les sources d'information ? Y a-t-il une fonction de veille, etc.

(1) L'activisme actionnarial consiste à utiliser son droit de vote lors des assemblées générales en vue d'influer sur les décisions de l'entreprise et l'obliger ainsi à se comporter de manière plus responsable.

To be or not to be «ISR» ?

Il n'y a pas que les entreprises productrices d'armes controversées ou mettant au travail des enfants qui sont exclues des fonds ISR, tout comme les entreprises qui y sont présentes ne fabriquent pas toutes du fromage de chèvre ou des éoliennes.

Vigéo est une entreprise de notation éthique. Elle a déterminé une méthodologie qui lui permet de coter des entreprises non seulement en fonction de leurs performances économiques mais également sociale, environnementale et de gouvernance. Pour coter une entreprise, les sociétés de notation extra-financière examinent la manière dont les entreprises «se comportent». Ensuite, les entreprises sont comparées entre elles au sein d'un même secteur. Cette méthode permet ainsi de déterminer par secteur, les leaders, les entreprises qui, au-delà de leur performances économiques sont au-dessus du lot sur le plan environnemental et social. Les quelques exemples ci-dessous montrent les raisons pour lesquelles une entreprise peut être exclue ou incluse dans un registre d'investissement éthique ⁽¹⁾.

Laurence Roland



- (1) La liste des entreprises dans lesquelles le gestionnaire puise pour créer un fonds d'investissement.
- (2) IUF = International Union of Food workers
- (3) OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques
- (4) Ces données ont été communiquées par la société de notation Vigéo-Ethibel. Celle-ci note les entreprises et définit celles qui seront incluses dans les registres d'investissement Ethibel Excellence et Pioneer. (www.ethibel.org)



ABB est un groupe industriel mondial, spécialisé dans le transport, la distribution d'électricité, les produits et systèmes électriques. Lors de la dernière analyse, cette entreprise a encore amélioré son score – déjà élevé – en matière de responsabilité sociale. ABB a élaboré et mis en place des procédures pour tout un ensemble de points sensibles et publie trimestriellement un rapport en prenant en compte plus de 45 indicateurs différents. L'approche en matière de droits humains est exemplaire tant pour ses activités propres que pour celles des fournisseurs. Enfin, le développement des produits d'ABB tient compte de leurs impacts environnementaux et sociétaux.



Randstad, la société de travail intérimaire est une des meilleures de son secteur. Randstad a formalisé ses relations avec ses propres employés et les intérimaires et considère le respect des droits humains comme primordial. La société promeut l'accès à l'emploi aux personnes fragilisées. Bien que Randstad n'ait pas de stratégie environnementale innovante, elle se trouve cependant dans la moyenne de son secteur. Cependant, la fusion de cette société d'intérim avec Vedior pourrait porter préjudice à la société. Tandis que la première recevait les éloges de ses représentants syndicaux, la seconde était fortement critiquée. Ce rapprochement entre les deux sociétés pourrait donc nuire à la forte culture de responsabilité sociale mise en place par Randstad.



Norsk Hydro a fusionné en 2007 avec la compagnie de gaz et pétrole Statoil. Depuis, ses activités sont principalement concentrées sur l'aluminium. Lors de la dernière analyse un an plus tôt, les performances de Norsk Hydro se sont fortement améliorées. La gestion des ressources humaines, l'implication de l'entreprise au sein de la communauté et la politique environnementale se sont améliorées, tandis que son comportement commercial, sa gestion des droits de l'homme et la gouvernance d'entreprise sont demeurés stables. Grâce à ses excellentes notes dans tous les domaines et une note supérieure concernant les ressources humaines, la société Norsk Hydro peut être considérée comme l'un des meilleurs de son secteur.



Toyota a souvent été considérée comme l'une des 100 entreprises les plus durables. La compagnie produit la voiture hybride la plus vendue au monde, la Prius. Cependant, le souci qu'a Toyota pour l'environnement n'a aucune commune mesure avec le peu de cas que l'entreprise fait des droits humains et du travail. Un tiers des ouvriers travaillant sur les chaînes de montage sont des travailleurs intérimaires ou sous-traités qui gagnent 40% de moins qu'un travailleur à temps plein. Les intérimaires ont peu de droits et reçoivent des contrats extrêmement courts. Les chaînes de montage de Toyota sont occupées par des dizaines de milliers d'ouvriers étrangers, la plupart du temps venus de Chine et du Vietnam. Ils travaillent souvent plus de seize heures par jour, sont dépouillés de leur passeport, forcés de travailler 7 jours sur 7 et gagnent moins que la moitié du salaire minimum légal. De plus, Toyota, à travers Toyota Tsusho Corporation, est impliqué dans plusieurs joint ventures avec les dictateurs militaires de la Birmanie. Enfin, l'organisation internationale du travail des Nations unies a indiqué que Toyota a supprimé le droit à la liberté d'association dans son usine aux Philippines.



Unilever, la société de biens de consommation est très bien cotée en matière de gestion environnementale. Elle s'est même améliorée sur le plan de la santé et de la sécurité. Par contre, d'après les syndicats, Unilever régresse. En 2007, la société a licencié une partie de son personnel sans consulter son comité d'entreprise européen. Les syndicats considèrent que l'information et la consultation laissent à désirer. La société a une stratégie de rémunération des actionnaires. Elle consiste à désinvestir les entités les moins rentables et à racheter des actions afin d'augmenter la valeur actionnariale. A contrario, les employés se plaignent que la compagnie n'investit pas suffisamment dans les outils de production. En 2007, l'IUF ⁽²⁾ a déposé une plainte contre Unilever Pakistan pour violation fondamentale de la Charte de l'OCDE ⁽³⁾. En effet, le management avait sommairement licencié la totalité des 292 travailleurs temporaires de l'usine (sauf 5) suite à l'annonce du syndicat d'ouvrir ses rangs aux travailleurs intérimaires et de les aider à obtenir un contrat permanent après 9 mois de service continu, comme la loi l'exige ⁽⁴⁾.

Eoliennes citoyennes

Contrôlons les prix de l'énergie.
Interview de Jean-François Mitsch, coopérative Emissions Zéro

Les communes et les citoyens doivent s'approprier les énergies renouvelables car le vent appartient à tout le monde.

Pourquoi des éoliennes « citoyennes » ?

Les citoyens n'interviennent pas aujourd'hui dans le développement des projets de parcs éoliens. Ils habitent au pied des machines, sont consultés dans le cadre des enquêtes publiques, mais ils ne sont pas impliqués en ce sens que ça ne leur rapporte rien. Le prix de l'électricité a augmenté de 23% cette année, et leur paysage s'est modifié durablement. Ce sont essentiellement les développeurs privés qui touchent la majorité des bénéfices de l'exploitation du gisement local. Selon nous, les communes et les citoyens doivent s'approprier les énergies renouvelables car le vent appartient à tout le monde.



© Christophe Schoune (Le Soir)

Comment financez-vous des éoliennes citoyennes ?

C'est précisément la vocation d'Emissions Zéro, coopérative agréée: financer leur construction. Ces derniers mois, les candidats coopérateurs affluent, nous sommes dans l'économie réelle, vous savez dans quoi votre épargne est investie, c'est rassurant. En perspective de tous les projets actuellement étudiés, l'objectif est d'atteindre 10 000 coopérateurs en 2009. La trésorerie est confiée à Triodos (pour les crédits, nous traitons avec Dexia, la banque des communes).

Présentez-nous un de vos projets...

Une demande de permis se termine pour implanter un parc de 5 éoliennes à Mesnil St-Blaise (Houyet – Namur), là où notre partenaire Vent d'Houyet asbl gère déjà 3 éoliennes à Mesnil-Finnevaux, dont l'«éolienne des enfants», propriété de 845 enfants – coopérateurs.

Notre participation dans un projet est soumise au respect de 6 critères: participation du citoyen, intégration environnementale, choix de sites performants, participation communale, éthique et développement durable. 3 entreprises ont accepté ces principes de fonctionnement aujourd'hui. Nous espérons que tous les permis éoliens seront dorénavant basés sur ces critères, qui garantissent au citoyen le développement de son économie locale.

Quel bénéfice retirent vos coopérateurs ?

Selon le cadre légal des coopératives agréées, les dividendes ne peuvent excéder le taux de 6% et 150€ de dividendes peuvent être distribués sans précompte: soit les dividendes de 10 parts de 260€. Nous ne limitons pas les participations actuellement mais le principe d'un homme une voix est inscrit dans nos statuts.

En quoi l'investissement dans l'éolien est-il vraiment durable ?

D'un point de vue économique, tout d'abord: on estime qu'un investissement de 300 000€ permettra 50 000€ de recettes annuelles durant la vie de l'éolienne, 25 ans. C'est une moyenne au vu du prix actuel de l'énergie. Mais le dé-

Souhaitez-vous souscrire des parts de coopérateur d'Emissions Zéro ?

Une part = 260 €. Pour en savoir plus: www.emissions-zero.com

Pour devenir coopérateur, il suffit de verser le prix des parts sur le compte Triodos 523-0802755-58.

L'asbl Vents d'Houyet (www.vents-houyet.be) forme les enfants aux économies d'énergies et à son utilisation rationnelle.

veloppement durable prend aussi en compte l'environnement et de la dimension sociale, par exemple en n'implantant pas trop d'éoliennes au même endroit. Pour garantir l'équilibre entre ces critères, il faut un équilibre entre les acteurs publics, privés et citoyens.

Quelles sont vos perspectives à court et long terme ?

En plus de la finalisation d'autres projets éoliens, en 2009, Emissions Zéro va pouvoir vendre l'électricité aux coopérateurs. Il s'agira donc d'une vente directe du producteur au consommateur, ceci dans toute la Wallonie, en coopération avec Energie 2030. A Bruxelles, nous travaillerons avec Ecopower, notre partenaire flamand, fort de 19 000 coopérateurs. A plus long terme, Emissions Zéro fonctionnera comme une coopérative d'achats pour les travaux d'isolation permettant les économies d'énergie.

Que représente pour vous l'éolienne des enfants ?

Les enfants ne doivent pas être considérés seulement comme des consommateurs. Coopérateurs, ils apprennent ce qu'est l'épargne et l'économie. Une éolienne fonctionne pendant 25 ans; lorsque nous démonterons l'éolienne en 2030, le monde aura définitivement changé et nous aurons été des acteurs de ce changement. Vous savez, aujourd'hui, toutes les éoliennes sont les éoliennes de nos enfants, il faut se réapproprier ces ressources locales. Nous avons l'énergie.

Propos recueillis par Antoinette Brouyau

Et dans la pratique ?

L'investissement socialement responsable est à la mode. Cet intérêt semble toucher les pouvoirs publics et de temps à autre, certaines initiatives voient le jour. Mais dans les faits, y a-t-il vraiment une volonté d'investir responsable? Petit tour d'horizon d'ici et d'ailleurs.

Chez nous, l'actualité de l'ISR ces dernières années a été largement marquée par l'irruption dans le débat public de questions liées aux investissements consentis par les banques dans des activités controversées.

NORWEGIAN GOVERNMENT PETROLEUM FUND

Le fonds de pétrole norvégien rassemble par transferts budgétaires une partie des revenus tirés de l'exploitation et des ressources pétrolières norvégiennes. Ce fonds de pension, l'un des plus gros fonds de pension du monde, suit depuis 2004 une logique de rendement responsable en évitant de contribuer, par ses investissements, à des violations des droits humains ou des principes éthiques fondamentaux.

La gestion éthique de ce fonds se fait essentiellement par screening négatif, c'est-à-dire par l'exclusion d'entreprises

du portefeuille d'investissement. Dès le début de sa gestion éthique en 2005, le fonds norvégien s'est désengagé d'une quinzaine d'entreprises actives dans le secteur de l'armement. Il existait néanmoins déjà un précédent en 2002 suite à l'exclusion de *Singapore Technologies Engineering*, société productrice de mines antipersonnel. Le désengagement dans le secteur de l'armement s'est fait en deux phases: la première vague concernait les bombes à sous-munitions, la seconde, les armes nucléaires.

A ce jour, 29 sociétés ont été exclues, parmi lesquelles *EADS*, *Thalès*, *BAE Systems*, *Boeing Co.*, *Vedanta Ressources*, société minière britannique mise en cause pour ses dégradations environnementales en Inde, ainsi que le géant américain de la grande distribution *Wal-Mart* pour les très mauvaises conditions de travail que l'entreprise inflige à ses

fournisseurs en Asie et en Afrique. Tout récemment, en septembre dernier, c'est la compagnie minière *Rio Tinto* qui a été exclue suite aux dommages environnementaux sévères que l'entreprise a causés.

Le Fonds de pétrole norvégien est un fonds éthique de première génération car il se base uniquement sur certains critères d'exclusion bien spécifiques. Son univers d'investissement ne se compose donc pas que d'entreprises socialement responsables. C'est ainsi que certaines entreprises telles que *Total*, questionné sur le plan éthique pour ses investissements en Birmanie, toute l'industrie du tabac, jugée par beaucoup comme non éthique parce qu'elle combat en toute connaissance de cause les politiques de santé mises en place dans les pays en voie de développement se retrouvent présentes dans le fonds. Tout récemment, le fonds norvégien a été à l'encontre de la décision de son Comité d'éthique en refusant de se désengager, du moins pour

le moment, de *Monsanto*, compagnie américaine active dans la biotechnologie et critiquée pour les conditions de travail déplorables des enfants en Inde.

CALPERS

Autre exemple de pratique ISR, CalPERS, le principal fonds de pension public américain. Il gère la retraite des employés de l'État de Californie pour un montant estimé en avril 2008 à 250 milliards de dollars. Sa gestion éthique consiste à pratiquer une exclusion non par entreprises mais par pays. Les critères de sélection négative couvrent les domaines suivants: la stabilité politique, la transparence, les pratiques en termes de main-d'œuvre, la responsabilité sociale des entreprises et leur développement durable, la régulation du marché et sa liquidité, l'ouverture au marché des capitaux, les compétences de compensation financière et les coûts de transactions. Il résulte de cette stratégie qu'en 2002,

l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines et la Malaisie ont été exclues de la liste tandis que la Hongrie et la Pologne y ont été incluses. En 2006, 9 entreprises furent retirées suite à leurs activités au Soudan.

ET EN BELGIQUE ?

Chez nous, l'actualité de l'ISR ces dernières années a été largement marquée par l'irruption dans le débat public de questions liées aux investissements consentis par les banques dans des activités controversées. Deux sujets en particulier: les investissements dans les entreprises qui fabriquent ou commercialisent des armes controversées et dans celles qui développent une activité en Birmanie.

En ce qui concerne les armes controversées des initiatives politiques ont été prises. **Au niveau communal**, les communes de Ciney, Dison, Thuin et Gesves ont décidé que les impôts de leur com-

mune ne devaient pas être utilisés pour le financement des armes nucléaires et que les placements et investissements communaux se devaient d'être socialement responsables. **Au niveau fédéral**, la loi du 20 mars 2007 interdit de financer des sociétés qui fabriquent, utilisent ou détiennent des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.

Pour la Birmanie, **au niveau communal**, 46 communes ont adopté la motion des «Communes pour la Birmanie» et s'engagent à interdire tout investissement des finances communales ainsi que tout achat de produits d'entreprises actives en Birmanie ainsi qu'à interpeller leurs banques pour qu'elles cessent d'investir dans les sociétés actives en Birmanie. **Au niveau fédéral**, une proposition de résolution relative à la situation en



© Shutterstock

Birmanie a été déposée à la Chambre le 23 Octobre 2007, en «demandant au gouvernement belge d'appeler clairement toutes les entreprises et banques établies sur le territoire belge à ne plus investir dans les secteurs pétrolier, gazier et minier en Birmanie».

La Région de Bruxelles Capitale a voté en 2006 une ordonnance ⁽¹⁾ imposant aux organismes dont elle a la tutelle d'investir au moins 10% de leurs placements dans des fonds socialement responsables. En Région Wallonne, un projet d'ordonnance similaire n'a pas encore été voté jusqu'à présent ⁽²⁾.

Laurence Roland

(1) Ordonnance 01.06.2006

(2) Il existe deux initiatives concrètes en matière d'ISR. La commune d'Auderghem et le Sénat gèrent leur fonds suivant des principes ISR.



Allez plus loin, investissez SOLIDAIRE !

Investissement solidaire

NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1) - INVESTISSEMENT MINIMUM - RENDEMENT	DANS QUEL PROJET MON ARGENT EST INVESTI
INVESTISSEMENT COLLECTIF : La totalité du montant que vous placez sera investie, par le promoteur, dans des entreprises ou organisations non cotées en Bourse et appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire (voir détails dans le tableau).			
Epargne de proximité	L'AUBE, LA BOUÉE, LES ECUS BALADEURS, LA FOURMI SOLIDAIRE, LE PIVOT	RISQUE : 1 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : Pas de rémunération de l'épargne	Dans des projets ou entreprises actives dans l'économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la santé et la culture.
Obligations	FONDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DURABLE	RISQUE : 1 - INV.MIN. : Période de souscription écoulée - RENDEMENT : 3,125 % + réduction d'impôt égale à 5 % de l'investissement	Dans des projets ou entreprises de l'économie sociale et durable en Belgique.
Parts de coopérateur	ALTERFIN	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 62,5 € - RENDEMENT : 2,75 % (en 2007)	Dans des projets dans les pays en voie de développement, dans les relations Nord-Sud.
Parts de coopérateur	CRÉDAL	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 10, 100 ou 500 € selon la formule - RENDEMENT : Pas de rémunération du capital ou couverture du taux d'inflation selon la formule	Dans des projets ou entreprises d'économie sociale et actives dans la lutte contre l'exclusion.
Parts de coopérateur	INCOFIN	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 130,20 € - RENDEMENT : 1% (en 2007)	Dans des petites entreprises dans les pays en développement et en transition via des institutions de microfinance durables (Amérique latine, Afrique, Asie et Europe de l'Est).
Parts de coopérateur	OIKOCREDIT-BE	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 250 € - RENDEMENT : 2 % maximum	Projets dans les pays en voie de développement.
COMPTE ÉPARGNE OU À TERME : La totalité de l'épargne collectée est investie par la banque dans des activités de l'économie sociale et solidaire (voir détails dans le tableau).			
Compte épargne	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : 2 % (taux de base) + 2 % (accroissement) ou 0,5 % (fidélité)	Dans la nature et l'environnement (40 %), dans l'économie sociale (23 %), dans la culture et le non-marchand (35 %), et dans d'autres secteurs durables (2 %).
Compte épargne Plus	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : 3 700 € - RENDEMENT : 2 % + 2 % (accroissement) ou 0,01% à 1 % (fidélité : taux variable suivant l'encours)	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix (et, uniquement pour le compte d'épargne junior, + 10 EUR à Plan Belgique asbl). En outre, vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud,...
Compte à terme	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : 2 500 € - RENDEMENT : 3,88 % (min 1 an)	
Compte épargne JUNIOR	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : 2 % (taux de base) + 2 % (accroissement) ou 1 % (fidélité)	
INVESTISSEMENT DIRECT : La totalité du montant que vous placez est directement investie dans l'organisme que vous avez choisi (voir détails dans le tableau).			
Parts de coopérateur	LES TOURNIÈRES	INV.MIN. : 250 € - RENDEMENT : Pas de rémunération du capital	Dans la société coopérative « Les Tournières » qui réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations).
Certificats d'action de la banque Triodos	BANQUE TRIODOS	INV.MIN. : Pas de montant minimum RENDEMENT : A titre indicatif, dividende 2007 : 1,95 € par certificat (fin 2007, valeur intrinsèque par certificat : 70 €)	Dans le capital de la banque Triodos.
Parts de coopérateur	ESPACE KEGELJAN	INV.MIN. : 50 € - RENDEMENT : 2 %	Dans la société coopérative « Espace Kegeljan » qui s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.
Obligations	OXFAM-SOLIDARITÉ	INV.MIN. : 500 € - RENDEMENT : 0 ou 3 %, selon la formule	Dans OXFAM-Solidarité pour la réduction de sa dette.
Emissions zéro	VENT D'HOUYET	INV.MIN. : 260 € - RENDEMENT : 3 % annuel + chèque électricité (bon à valoir auprès de votre fournisseur d'électricité verte)	Dans la société coopérative « Emissions zéro » pour la construction de deux parcs éoliens.

Agir POUR LA FINANCE SOLIDAIRE

DEVENEZ MEMBRE

du Réseau Financement Alternatif. Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine. En devenant membre, → vous ferez entendre votre voix en participant aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif ; → vous recevrez un abonnement d'un an au FINANCité Magazine (valeur 10 €). Pour devenir membre, il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention « membre RFA ».

FAITES D'UNE PIERRE, DEUX COUPS !

Grâce à votre statut de membre, bénéficiez d'une réduction de 10 € sur l'abonnement au Cahier FINANCité (25 € au lieu de 35 € pour 4 N°). Versez 50 € sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « membre RFA + abonnement Cahier ».

POUR PRÉVENIR L'EXCLUSION FINANCIÈRE EN EUROPE



Les nouveaux Cahiers FINANCité N°9 et 10 viennent de sortir. Ces deux numéros présentent les résultats d'une étude menée dans 14 pays européens par le Réseau Financement Alternatif visant à étudier les meilleures pratiques pour combattre l'exclusion financière en Europe. Vous pouvez commander ces Cahiers en versant le montant correspondant sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « Cahier FINANCité » ou via le site www.fincancite.be, rubrique catalogue (9,5 € par Cahier, 35 € pour l'abonnement annuel de 4 numéros).

Faites un don !

Pour développer ses campagnes de sensibilisation et ses activités, le Réseau Financement Alternatif a besoin de vous. Si vous souhaitez soutenir la campagne *Mon argent vous va si bien*, vous pouvez verser le montant qu'il vous plaira sur le compte Triodos 523-1457820-55 avec la mention « mon argent vous va si bien ». Tout don supérieur à 30 € par année civile, est déductible fiscalement. Une attestation vous sera envoyée par courrier en début d'année.

Partage solidaire

NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1) - INVESTISSEMENT MINIMUM	OÙ MON ARGENT EST-IL INVESTI ?	MÉCANISME DE PARTAGE	
COMPTE ÉPARGNE					
Epargne Cigale	FORTIS BANQUE	RISQUE : 0 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : 1,75 % (taux de base) + 0,75 % (accroissement) ou 0,75 % (fidélité)	25% de l'épargne collectée sont investis par la banque dans des projets ou organisations non cotées en Bourse qui innovent sur le plan sociétal et/ou qui mènent une politique sociale positive et/ou qui mènent une politique de gestion écologique intégrale et/ou qui présentent une offre de produits qui se distinguent sur le plan social ou écologique. Le reste est investi dans des entreprises respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud,....	
FONDS DE PLACEMENT					
AlterVision Balance Europe	FORTIS BANQUE	RISQUE : 2 (50 % actions - 50 % obligations) - INV.MIN. : +/- 330 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud,....	
AlterVision Croix-Rouge	FORTIS BANQUE	RISQUE : 1 (75 % obligations - 25 % actions) - INV.MIN. : +/- 1.430 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à la Croix-Rouge ; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à la Croix-Rouge.	
Evangelion	FORTIS BANQUE	RISQUE : 1 (20 % actions, 70 % obligations, 10 % instruments du marché monétaire libellé en €) - INV.MIN. : +/- 275 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à la Fondation Saint-Paul (formation à l'Évangile et soutien aux médias chrétiens) ; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, les relations Nord-Sud,....	
HSBC GIF Sustainability Leaders	HSBC	RISQUE : élevé (100 % actions) - INV.MIN. : N.C.	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à LEAD (Leadership for Environment and Development).	
Triodos Values Bond Fund	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 250 €	Dans des petites et moyennes entreprises cotées en Bourse (principalement dans les domaines des technologies environnementales, des énergies durables et des technologies médicales).	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,....	
Triodos Values Equity Fund	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 3 - INV.MIN. : 250 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,....	
Triodos Values Pioneer Fund	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 6 (100 % actions) - INV.MIN. : +/- 250 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,....	
L SRI Panda	DELTA LLOYD BANK	RISQUE : 5 (100 % actions) - INV.MIN. : +/- 120 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices au World Wild Fund (WWF).	
PRODUITS D'ASSURANCES					
Axa Life Ethical Equities Europe	AXA BELGIUM	INV.MIN. : N.C.	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association parmi celles proposées par Axa : Aide Info Sida, la Croix-Rouge de Belgique, Child Focus, la Fédération Belge des Banques Alimentaires, la Fédération belge contre le cancer, la Fondation Père-Damien, Handicap international, Les Iles de Paix, la Ligue nationale belge de la sclérose en plaques, Médecins sans frontières, Oxfam, Les Petits Riens, Special Olympics Belgium, Unicef.	
Boost Ethico Risque = 2	ETHIAS ASSURANCES	INV.MIN. : +/- 120 €	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, les relations Nord-Sud,....	
Global 21 Ethical Solidaire	ETHIAS ASSURANCE DE GROUPE	INV.MIN. : N.C.	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux (label Ethibel Excellence)	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud,....	

(1) Le risque se calcule sur une échelle de 0 à 6 (6 étant le risque le plus élevé).

N.C. (Non Communiqué).

DISTRIBUEZ DES FINANCITÉ MAGAZINES AUTOUR DE VOUS.

Vous aimeriez diffuser des FINANCité Magazines dans votre entourage ? Pour en recevoir gratuitement, contactez-nous au 02/340 08 60 ou via info@fincancite.be. N'hésitez pas à nous proposer d'autres façons de faire passer le message : organisation d'une conférence sur la finance éthique et solidaire dans votre commune, liens vers votre site Internet, etc.

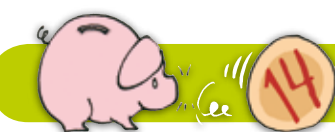
Vous (ré)abonner à ce magazine ?

Pour vous informer sur la finance solidaire et soutenir l'action du Réseau Financement Alternatif, abonnez-vous au FINANCité Magazine (abonnement d'un an / 4 N°) en versant 10 € sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « abonnement Magazine » ou via le site www.fincancite.be, rubrique catalogue.

Cadeau pour les nouveaux abonnés :

En cadeau, les nouveaux abonnés recevront par la poste le *Guide belge des placements éthiques et solidaires* édité par Alternatives Economiques.

? Un chèque-épargne ? Pour quoi faire ? Réponse page 4



Investisseur solidaire ? Dites-le à vos amis !

Financité

Financité

Besoin de plus d'infos ? Consultez www.fincancite.be



Une constitution pour l'économie

Paul Jorion est Docteur en Sciences Sociales de l'ULB. Il est diplômé en sociologie et en anthropologie sociale. Il vit depuis 11 ans à Los Angeles où son immersion dans l'industrie hypothécaire américaine lui a permis de nourrir un raisonnement pédagogique stimulant sur les raisons de la crise financière actuelle. Pour en sortir, il faut changer de paradigme, dit-il: et s'entendre sur une « constitution », soit un cadre de référence global pour une finance domestiquée, au service de l'économie et de l'humain, sur une planète aux ressources limitées.

Il faut rendre à l'économie réelle un système sanguin sur lequel elle puisse compter ! Dont ce soit elle qui dicte les termes. Et veiller à ce que le système financier se conforme à ce cadre.

FINANcité : Magazine : *Paul Jorion, la crise des subprimes n'était-elle pas une tragédie annoncée ?*

PAUL JORION : En effet, il fallait s'attendre à voir déraiper ce système où ceux qui accordent des crédits à risque comme les subprimes, vendent aussitôt la responsabilité de récupérer les sommes prêtées, en titrisant ces créances. C'est parce que cette responsabilité a été diluée que les vendeurs de crédits ont pu proposer tant de prêts (principalement hypothécaires) à des familles qui n'avaient pas les moyens de les rembourser. Tant que les prix de l'immobilier étaient à la hausse, cela pouvait fonctionner, car la valeur du gage – l'immeuble – augmentait. Mais ce faisant, on a créé une bulle, et les bulles finissent toujours par exploser. Une fois que les prix ont dégringolé, le château de cartes s'est effondré.

Vous avez été l'un des premiers experts francophones à tirer la sonnette d'alarme au sujet de cette crise des crédits immobiliers aux Etats-Unis. Est-ce parce que vous n'êtes pas économiste mais anthropologue ?

Effectivement, ces derniers mois, divers médias se sont étonnés du fait que la plupart des économistes avaient été incapables d'anticiper la crise financière. Pour ma part, je ne m'en étonne guère. Comment et pourquoi ceux qui légitimaient le système l'auraient-ils remis en cause ? Il faut dire que les entreprises fournissent aux experts (les universités notamment) des données filtrées, manipulées. Il n'est que de voir la façon dont sont établis les bilans comptables. Ainsi, si vous pouvez sortir d'un bilan, des créances que vous transformez en titres pour les vendre, la situation financière de votre entreprise est tronquée. Bref, si la science économique n'a pas pu concevoir qu'un système global pourrait engendrer une crise globale, elle doit être remise en cause.

Comment déterminer à qui incombe la responsabilité de la crise financière ?

C'est compliqué car il s'agit de tout un système, légitimé par des élections démocratiques. Tant que tout le monde est complice, on ne peut pas faire grand chose. Lorsque la crise financière a éclaté aux Etats-Unis, des journalistes ont interpellé des régulateurs en les accusant de n'avoir rien fait. Ceux-ci se sont défendus en expliquant qu'ils ont été souvent entraînés devant les tribunaux. A chaque fois, les tribunaux leur ont donné raison. C'est logique: la même administration donne des ordres aux tribunaux et aux régulateurs...

En Europe, nous n'avons pas voté pour cette administration. Or nous subissons nous aussi les conséquences de la crise financière...

Les citoyens européens ne sont-ils pas clients de banques qui ont contribué à ce système financier ?

Les banques belges, néerlandaises et luxembourgeoises ont toutes acheté des titres toxiques. Vous, les Belges, vous êtes voisins du Luxembourg. Et vous regardez faire l'évasion fiscale sans rien dire... Mais il est inutile de s'empêtrer dans la recherche des « coupables ». Le problème est surtout qu'on a développé des produits de plus en plus complexes, en omettant une analyse globale. A présent, celle-ci est incontournable et il faut que soit pris un ensemble cohérent de mesures, plutôt que quelques palliatifs.



Comment peut-on réintroduire la notion de responsabilité dans la finance ? En s'inspirant du principe du pollueur-payeur ?

Oui mais là on retombe sur le problème d'attribuer les responsabilités. Il est indéniable que les banques centrales ont une lourde responsabilité. Mais elles sont tellement liées aux gouvernements que ça n'a pas de sens de les taxer. On ne va pas taxer l'état lui-même.

Quelles mesures faut-il mettre en place pour éviter que des bulles se forment ?

Une mesure qui pourrait être très efficace serait d'interdire les paris sur l'évolution des prix. Ça n'a l'air de rien, mais en appliquant cette mesure, le système peut déjà changer à 90%. Une fois encore, cela n'est envisageable que dans le cadre d'une analyse globale et d'une réorientation plus générale.

Que pensez-vous des déclarations de certains chefs d'état concernant les hedge funds et les paradis fiscaux ?

Les hedge funds ont un rôle indirect. Mais l'opinion publique réclame des têtes, alors Sarkozy et d'autres responsables politiques

En janvier 2007, Paul Jorion publiait « Vers la crise du capitalisme américain ? » (éd. La Découverte) où il expliquait de manière anticipée le « scénario catastrophe » de la crise financière. Le second ouvrage de sa trilogie, « L'implosion - La finance contre l'économie - ce que révèle et annonce la crise des subprimes » (Fayard, mai 2008), décortique les phases de cette crise jusqu'au 31 mars 2008. Enfin, depuis le 3 novembre 2008, « La crise - des subprimes au séisme financier planétaire » est en librairie: ce troisième ouvrage de la trilogie constate l'ampleur du désastre et prend de la hauteur quant aux conclusions à en tirer.

désignent ceux qui payeront les pots cassés: les grands patrons et leurs parachutes dorés, les hedge funds... En fait, si les personnes qui ont produit les problèmes se retrouvent en charge de les résoudre, il ne faudra pas en attendre plus que du « replâtrage ».

Quel est le remède à la crise, selon vous ?

Les vieilles recettes ne sont plus de mise parce que la finance moderne s'est métamorphosée en un outil d'une puissance et d'une complexité inédites. Les produits financiers modernes ont eu un tel effet de levier sur les chances de gain et les risques de pertes, qu'une régulation à l'ancienne ne pourra suffire. Il faut rendre à l'économie réelle un système sanguin sur lequel elle puisse compter ! Dont ce soit elle qui dicte les termes. Et veiller à ce que le système financier se conforme à ce cadre.

C'est pourquoi vous proposez une « constitution pour l'économie » ?

La finance est encadrée par un labyrinthe de lois, de règlements et de normes dont le seul but est de contenir son comportement spontané, à savoir sa prédisposition intrinsèque à l'excès. Les institutions politiques quant à elles, sont régies par une démocratie représentative qui est un facteur de stabilité parce qu'il assigne un rôle déterminant aux électeurs du centre. Cette construction humaine a une longue histoire. En comparaison, le système économique est une survivance de la nature livrée à elle-même, dans la concurrence de tous avec tous, réglée seulement par les rapports de force: le plus fort élimine le plus faible... C'est pourquoi je propose une « constitution pour l'économie »: il ne s'agit pas de faire un ramassis des lois existantes (on parlerait dans ce cas de « constitution économiste »). Il s'agit au contraire de définir un cadre de référence global évitant l'écueil des règles particulières, complexes et peu pérennes. Ce projet en rencontre un autre, celui du développement durable. Une chance historique se présente à nous: la prise de conscience que l'ensemble des problèmes à résoudre sont liés.

Alors, pour un nouveau Bretton Woods ?

Oui mais cette fois, ce ne sera plus pour ancrer le dollar à l'or, comme en 1944. L'or est une richesse, mais n'en représente pas fidèlement le tout. Quant au dollar, il serait avantageusement remplacé par un panier de devises. En tout cas, le moment est venu pour les monnaies de représenter la richesse effective, celle qui est renouvelable et celle qui ne l'est pas. Car jusqu'à présent, le calcul de la richesse n'a jamais intégré le coût de la perte de l'irremplaçable, la réparation de l'empoisonné. Là se trouve le véritable enjeu d'un nouveau Bretton Woods: prendre la vraie dimension d'un monde aux ressources finies.

Propos recueillis par Antoinette Brouyaux

